VOIR DIRE

NUMÉRO 117 • JANVIER - FÉVRIER 2003 • L'EXEMPLAIRE 5$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds de la province de Québec

Le compte à rebours
6
MOIS

Bonne Saint-Valentin !

SIVET

Un dixième anniversaire fêté dans la bonne humeur !

Le 16 novembre 2003

■ Pages 10 et 11

30e anniversaire de fondation

1972 - 2002

Association des Sourds Centre-du-Québec (ASCQ)

(anciennement Association des Sourds de Victoriaville)

Le 19 octobre 2002 à Victoriaville

■ Pages 14 et 15

Soirée Western, bang, bang ! à suivre... pages 24 et 25

Après avoir passé toute une journée dehors...

Vous avez droit à une bonne émission sous-titrée et à un bon breuvage chaud !

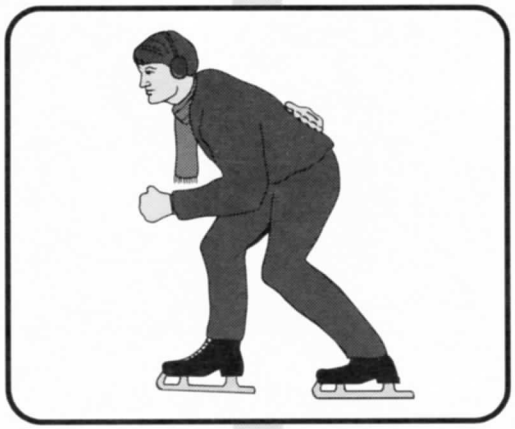

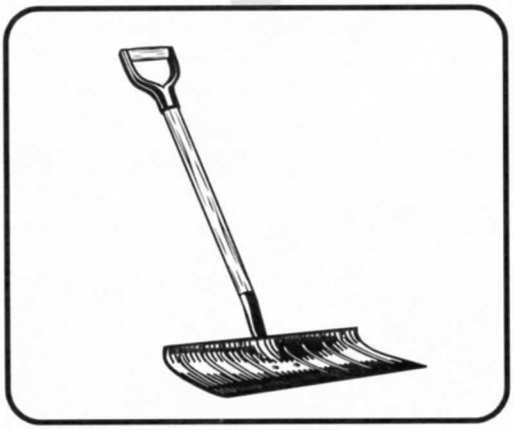

De la part de l'équipe de

SOUS-TITRAGE PLUS INC.

« On a les mots pour le lire »

VOIR DIRE

Numéro 117
Janvier - Février 2003

ÉQUIPE DE RÉDACTION
— **Arthur LeBlanc**
éditeur et rédacteur en chef
— **Yvon Mantha**
éditeur-adjoint
— **Guylaine Boucher**
abonnement et comptabilité
— **Monique Therrien**
Correctrice
— **Claude Drouin**
infographe
— **Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha et Claude Drouin** : *photographes*
— **André Chevalier**
expédition

COLLABORATEURS :
Geneviève Alain, Jacinthe Auger, Natalie Baril, Louis-Félix Bergeron, Martin Bergevin, Gilles Boucher, Guy Fredette, Steven Grenier, Élie Presseault, Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : Imprimerie Miro inc.

ABONNEMENT : Canada : 25 $ annuel
Étranger : 35 $ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.
Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

ATTENTION, depuis le 2 décembre 2002

VOIR DIRE
3955 rue Fleury est, Montréal, Qc H1H 2V1
Métro Sauvé, bus #140 • Près du boulevard Pie IX
ATS* et télécopieur : (514) 323-1374
Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511
Courriel : fondationmtl@bellnet.ca

Sommaire

Éditorial : Le droit… d'assumer ses responsabilités !	4
La parole est aux lecteurs	5
Sondage sur la surdité auprès des autres provinces canadiennes	5
Le passé ou l'avenir ?	6
Nouvelles du CQDA	7
Chronique immobilière	8
Nouvelles de la Fondation de la surdité de Montréal	8
Les nouvelles technologies et la santé de votre ordinateur	9
Le 10e anniversaire du SIVET	10 et 11
Le Service relais Bell vous informe	12
Party de Noël de l'AMMCQ	12
Nouvelles de l'Amicale des Sourds	13
Vidéotron donne accès aux personnes sourdes et malentendantes	13
30e anniversaire de fondation de l'ASCQ (anciennement ASV)	14 et 15
Nouvelles de l'Association des Sourds du Canada	16 et 17
Les sourds de la région de l'Outaouais en pleine réjouissance	17
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	18
Service d'aide à l'emploi	19
Centre Notre-Dame-de-Fatima	20 et 21
Nouvelles de l'Étape/La Bourgade	20
La technologie à la rescousse de parents de jumeaux sourds francophones ontariens	21
Nouvelles de l'Association montérégienne de la surdité	21
20e anniversaire du RSC	22
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	23
Nouvelles du CLSM	24 et 25
Naissance, mariages et décès	26
Chasse & Pêche	27

Page couverture

Photo du haut à gauche: Un anniversaire sans gâteau, ce n'est pas une vraie fête au SIVET ! M. Jacques Raymond, président et Mme Ginette Lefebvre, directrice générale, ont donc présenté le gâteau désiré auquel tous les participants ont pu goûter.

Photo du haut à droite : Lors de la célébration du 30e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds Centre-du-Québec, le 19 octobre 2002, en présence de quelques anciens membres-fondateurs de l'ASV posant fièrement devant le nouveau logo.

Photos du bas : Pour en savoir plus, allez aux pages 24 et 25. *Signé l'infographe !*

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 118 - 24 février 2003; n° 119 - 28 avril 2003; n° 120 - 20 juin 2003.

Association des Sourds de l'Estrie inc.

35 ans • 1968 - 2003

Samedi 11 octobre 2003

932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7
Tél.: **(819) 563-1186** (ATS ou VOIX) / Téléc.: **(819) 821-2503**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003
Aline Paillé, présidente • Raymond Vallières, vice-président • Benoît Poulin, secrétaire
Dania Romero, trésorière • Sylvie Brière, administratrice
Danielle Bourdeau, administratrice • Vincent Leduc, directeur des loisirs

ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

162, Saint-Laurent, suite 210
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3
(819) 694-0292

Conseil d'administration 2002-2003
Suzanne Rivard, présidente
Réjeanne Janvier, vice-présidente
Annette Gingras, secrétaire
Jean-Marie Mélançon, trésorier
Dionis Magny, administrateur
Réjeanne Magny, directrice
Gilles Pruneau, directeur
Pierre Rivard, directeur des loisirs
Marie-Josée Lefebvre, directrice

PROTHÈSES AUDITIVES

Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes
4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE

Éditorial

Le droit... d'assumer ses responsabilités!

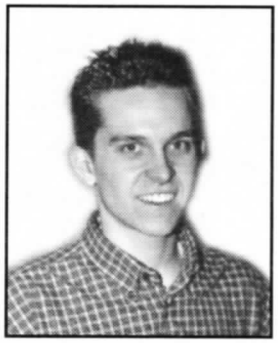

Élie PRESSEAULT

La condition sociale des personnes vivant avec une surdité, au sens large, mérite pleinement d'être débattue sur la scène publique. Dès lors, un discours et une unification des principaux corps du milieu québécois doivent être mis en œuvre. Ceci exige une grande part de diplomatie et de tolérance. Qu'on se le dise tout de suite : le négativisme n'a pas sa place dans un tel contexte.

Les principes de liberté et d'autonomie valent autant pour chaque citoyen de la collectivité québécoise. L'Histoire sert de repère pour valider ou infirmer tel ou tel point de vue. Privilégier les Sourds ou les entendants contribue à valider le principe de la stratification sociale. Cela part mal notre cause si nous voulons contribuer à l'égalitarisme dans la société. Comme le soutient Nathalie Lachance, anthropologue, le fait de « *reconnaître que les personnes sourdes ont une culture propre reste difficile à accepter pour beaucoup d'entre nous* ».

Au Québec, le contexte politique est important lorsqu'on parle d'évolution des conditions de vie des Sourds. Pendant longtemps, le clergé s'est occupé de l'éducation des personnes vivant avec une surdité. Les élèves gestuels, tout comme les élèves oralistes, évoluaient au sein des mêmes établissements. Ceci dura jusqu'aux bourdonnements intellectuels des « technocrates » de la Révolution tranquille. C'est à ce moment qu'une série de réformes et de politiques sociales bouleversa l'ordre établi par l'État-providence, gouverné auparavant par le Premier Ministre Maurice Duplessis. Enfin, se terminait la période de grande noirceur.

Concrètement, cette transition s'est faite de manière assez cavalière par l'intégration (décrite comme sauvage) de 500 élèves sourds à 2 000 élèves entendants de l'école secondaire Lucien-Pagé en septembre 1974, sans aucune expérience préalable. Raymond Dewar arguait dans plusieurs textes du *Sourd Québécois* que, dans ces conditions, « *l'intégration est inacceptable et inadmissible* ». Enfin, après beaucoup d'efforts et plusieurs protestations, les élèves sourds obtinrent leurs classes en signes (noter ici que lesdits signes n'étaient pas assujettis à une réglementation linguistique stricte). Au même moment, les élèves oralistes obtinrent leurs écoles en plus d'intégrer les écoles régulières. Le schisme des élèves vivant avec une surdité devenait une réalité.

Le bouleversement créé par l'ensemble des réformes en milieu gestuel a occasionné une instabilité généralisée. Cela s'est répercuté sur les résultats scolaires et l'éducation linguistique des Sourds. Autrefois, les métiers pratiques acquis en cours de cheminement à l'Institution des sourds-muets, jumelés à un dynamisme socio-économique fleurissant, ont favorisé l'émergence de la culture sourde. Une fois les réformes déclenchées, c'est devenu flou. Nous avons assisté à l'éternelle querelle sur les questions constitutionnelles. Cela n'a pas été sans nuire aux conditions des Sourds qui se sont quelque peu perdus dans les méandres de la politique québécoise. Par ce que je qualifie de méandres, c'est la succession des partis et la division de la surdité. Ceci a occasionné une remise en question de l'identité du Sourd québécois qui, à force d'errer, a trouvé des objectifs tout à fait divergents du courant politique favorable aux oralistes. Ceci s'est confirmé par la création de plusieurs associations provinciales destinées aux Sourds avec un grand S. Nous pouvons notamment nommer l'Association québécoise d'aide aux sourds (AQAS) et la Fédération des Sourds du Québec (FSQ).

Il n'est pas question ici de revenir sur cette querelle quasi constitutionnelle des gestuels contre les oralistes. Le déclin du leadership exercé par René Lévesque a entraîné une morosité assez générale. Parallèlement, c'est un peu le même phénomène qui survint chez les Sourds suite au décès prématuré de Raymond Dewar (1983) qui avait réussi à mobiliser les gens à une cause commune.

Une fois le Sommet de 1986 passé, où les sommités en surdité se sont réunies, s'est installé un sentiment généralisé selon lequel certains organismes luttaient pour obtenir plus de pouvoir et de prestige que d'autres. Les Sourds ont alors rompu leur front commun et les deux solitudes qui se sont installées alors sont encore présentes aujourd'hui.

Parallèlement, la Fédération mondiale des Sourds (FMS) travaille à rassembler les Sourds du monde depuis plus de 50 ans (1951). Parmi ses priorités, une directive selon laquelle il est important de « *renforcer le travail et la coopération régionale* » (traduction libre). Comme les Sourds sont minoritaires dans une minorité (Sourds dans la surdité), il est un peu difficile de faire cavalier seul au Québec.

Aujourd'hui, après une percée des institutions supérieures québécoises, un plus grand nombre personnes vivant avec une surdité obtiennent un diplôme. Nous vivons actuellement une situation de débordement en matière d'utilisation des services d'interprétation. Plus que jamais, des interprètes sont nécessaires. Selon certaines sources, le nombre d'étudiants sourds au Cégep du Vieux-Montréal (CVM) se situe à 35 (inscrits au SAIDE) et à 30 à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Tous s'accordent pour dire que plus de fonds doivent être alloués à l'interprétariat et au maintien de certains services de soutien. Ceci implique autant des fonds qu'une formation poussée. Il est facile de blâmer les services d'interprétariat, mais il y a évolution. Oublier cet état de fait contribue à maintenir un mauvais climat et à limiter le bassin d'interprètes qui, ne jouissant pas de conditions de travail faciles, sont parfois aux prises avec des problèmes de santé.

Le recours à l'interprétariat en milieu scolaire résulte d'un choix social. Par ce choix social, des effets sont ressentis. Nous lançons des interprètes dans des salles de cours où est utilisé un vocabulaire spécialisé peu utilisé dans la vie de tous les jours. Ce n'est pas ce qui favorise la fluidité de la langue des signes québécoise (LSQ).

Une bonne part des gens du milieu de la surdité s'accorde pour dire que la reconnaissance de la LSQ en milieu éducatif, dans la Charte de la langue française, améliorerait les choses. La LSQ profiterait de cette considération pour être développée et ainsi répondre aux exigences linguistiques nécessaires à l'éducation supérieure.

Dans une lutte à trois partis politiques, et à l'aube d'une élection provinciale, il est important de mettre cartes sur table, d'oublier les vieilles rancunes et de se coaliser face aux changements d'orientations ministérielles. Par coalition, j'entends ici la collaboration entre les personnes vivant avec une surdité, les associations oeuvrant en surdité, les professionnels du domaine, les politiciens, les personnalités reconnues, etc.

Si la revue *L'Actualité* a décerné le titre de personnalité de l'année 2002 à Mario Dumont, c'est en raison de sa capacité à recentrer le débat du Québec sur les enjeux sociaux. Il est à prévoir que l'opinion publique sera plus sensible à la notion de changement. Utilisons nos talents et notre charme pour parvenir à nos fins et ce, dans le respect de chaque idéologie en matière de surdité. Usons de jugement critique, appuyons nos argumentations de faits réels et nous gagnerons la faveur des décideurs et de la population.

En 2003, soyez positifs et acharnés dans ce que vous entreprenez et voyez l'avenir avec optimisme. ■

La parole est aux lecteurs

À l'attention de : **Monsieur Gilles Boucher**
Madame Julie Laroche

Madame, Monsieur,

J'ai lu avec intérêt vos deux articles dans *La Parole est aux lecteurs* de la revue Voir Dire de novembre-décembre.

La Fondation des Sourds a été créée en 1984 et n'a cessé d'aider les sourds et les organismes depuis ce temps.

Je suis surpris de tes avances Julie, toi qui a travaillé pour nous et qui sait comment nous agissons. La mémoire est une faculté qui oublie.

Nous n'avons jamais demandé rien en retour aux sourds que l'on aide.

La Fondation des Sourds a une seule ambition : celle d'aider les sourds au jour le jour et de faire reconnaître la LSQ.

Comme nous avons essayé à plusieurs reprises de travailler avec les personnes sourdes se disant responsables et que rien ne s'est produit, nous continuons notre orientation.

Pour ce qui est de vos projets futurs, vous nous ferez signe et on répondra *présent* à condition que ce soit pour des motifs pouvant faire avancer les objectifs du Sommet de la surdité de 1986.

Je ne connais pas de tiraillement dans le dossier de la reconnaissance de la LSQ puisque nous n'avons peu ou pas de contacts avec certaines associations, si ce n'est que pour nous demander de l'argent.

Je ne comprends pas notre « *monopolisme* » puisque mon père a toujours affirmé qu'il ne dirait pas aux sourds comment se comporter. Non plus qu'il n'a jamais dit qu'il représentait les sourds. La Fondation des Sourds a été créée pour aider les sourds.

Vous oubliez que je suis sourd et que je ne me considère pas comme un entendant.

Malheureusement, vous venez, comme plusieurs de vos amis, de jeter une pierre dans la mare et soyez assurés que nous allons suivre vos actions.

Daniel Forgues, directeur général
La Fondation des Sourds du Québec ■

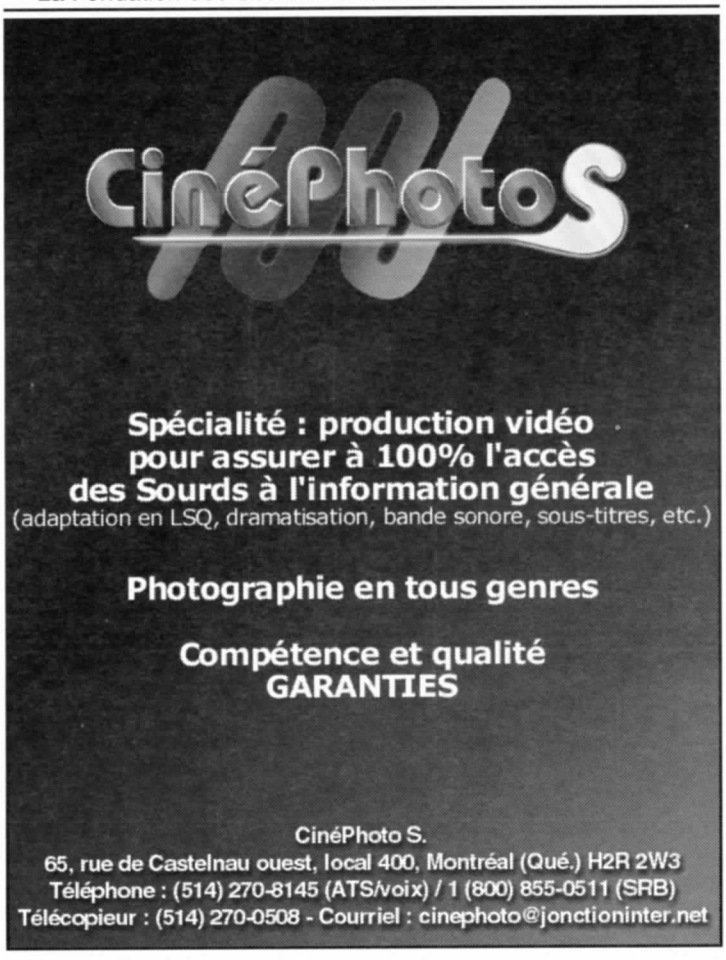

Sondage sur la surdité auprès des autres provinces canadiennes

Traduction libre de la revue VIBES.

La Société canadienne de l'ouïe (SCO) a effectué un sondage téléphonique en septembre dernier afin de recueillir l'opinion des citoyens à propos de divers sujets liés à la surdité. En voici quelques résultats.

- Trois personnes sur quatre (23 %) vit avec une degré plus ou moindre de surdité.
- 8 répondants sur dix ont déjà travaillé avec ou ont dans leur famille une personne vivant avec une surdité.
- 15 % des Canadiens préféreraient vivre avec une perte de l'audition plutôt que de porter une prothèse auditive.
- La moyenne d'âge de ceux qui ont vécu une perte d'audition est de 51 ans. Un quart avant l'âge de 40 ans, 45 % entre 40 et 60 ans.
- 87 % des Canadiens croient que le gouvernement devrait payer les frais d'examen audiologiques et les prothèses auditives.
- 79 % des Canadiens pensent que le gouvernement devrait rendre obligatoire l'accessibilité au lieu de travail.
- 60 % des Canadiens croit que l'employeur devrait payer pour l'adaptation du poste de travail.
- Un tiers des Canadiens voudrait apprendre la ASL et l'intérêt est plus marqué chez les moins de 30 ans.

En plus de sonder l'opinion des citoyens, la SCO a procédé à un sondage auprès des fonctionnaires de la Direction des ressources humaines Canada. Les réponses démontrent :

- qu'il croient que de l'information et de la sensibilisation devraient être offertes aux citoyens afin de mieux leur faire comprendre les spécificités de la surdité;
- qu'ils sont moins enclins à croire que les personnes vivant avec une surdité vivent des problèmes au travail;
- qu'ils sont moins d'accord avec l'idée que le gouvernement défraie les honoraires des interprètes, des tests audiométriques et que l'employeur soit responsable de l'adaptation du poste de travail;
- qu'ils sont moins intéressés que le public en général à apprendre les signes;
- qu'ils pensent que les gens qui portent des prothèses sont toutes âgées;
- qu'ils croient moins que le reste de la population que les personnes sourdes ont aussi un problème mental ou un autre handicap associé;
- que contrairement, au citoyen en général, il accepte d'avoir affaire avec une personne sourde.

Bref, les fonctionnaires connaissent mieux que la population en général ce qui doit être fait afin d'aider les personnes vivant avec une surdité, mais ils sont moins sensibles à l'obligation d'accessibilité et d'accommodation. ■

Nadia Pozzoli
Audioprothésiste

6772 rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1N 1E1
Métro Langelier
Voix : (514) 256-6565
ATS : (514) 256-6565

1969 boul. Rosemont
Montréal (Qc) H2G 1S9
Métro Rosemont

Courriel : rboivinaudio@qc.aira.com

Le passé ou l'avenir ?

Claudia Larouche

Depuis quand être sourd est une condition ? Si on cessait de se définir un statut. Peut-on simplement être des personnes sourdes épanouies ? J'en conviens que les conditions de vie des Sourds ne sont pas toujours faciles, mais de là à accuser les entendants de tous les maux que nous vivons… Je crois qu'il y a une limite de l'acceptable à ne pas franchir. Favoriser et utiliser la culture du négativisme n'aide en rien à l'amélioration des services. Il y a seulement 40 ans, le système de santé public et l'éducation accessible à tous n'existaient pas, les riches se trouvaient donc davantage favorisés au détriment de la classe moyenne et pauvre. Et c'est le gouvernement de Jean Lesage qui a permis au vent de tourner.

Tout d'abord, les services d'interprétariat emploient des interprètes formées et adhérant à un code d'éthique. L'Université du Québec à Montréal (UQAM) offre un certificat en interprétation visuelle, qui permet d'attester de la compétence des interprètes. Sinon, le cas échéant, des évaluations sont effectuées et permettent d'établir leur qualification. Par principe, ce sont des employés compétents. Donc, les Sourds bénéficiant du service n'ont pas à revendiquer le choix de l'interprète. À mon avis, c'est un manque de confiance aux différents services établis dans les différentes régions qui travaillent fort pour répondre aux demandes et contrer la pénurie d'interprètes qui sévit présentement. Est-ce que vous demandez le médecin de votre choix lors d'une longue attente dans une salle d'urgence ? Si c'était le cas, la compétence des médecins serait aussitôt remise en question. C'est douter du savoir-faire d'une personne, en général, bien qualifiée pour l'emploi qu'elle occupe. Je crois que les Sourds doivent apprendre à s'adapter aux différents interprètes et à travailler de concert avec eux en vue d'un meilleur résultat, de la même manière que ces derniers font leur possible pour bien s'adapter à nous.

S'attarder aux événements négatifs de l'Histoire ne fait pas avancer la cause. Il faut regarder vers l'avenir et trouver des solutions concrètes visant l'amélioration des conditions et l'obtention de certains droits, sans pour autant dénigrer autrui ou lui rejeter la faute. J'appuie la reconnaissance de la langue des signes québécoise (LSQ) comme langue d'enseignement aux enfants sourds. Par la même occasion, je crois que cette reconnaissance pourrait encourager les employés travaillant dans le secteur public (santé, éducation, gouvernement, etc.) à maîtriser la LSQ afin d'être en mesure de répondre à une personne sourde. En soi, l'application de cette mesure consisterait un pas en avant puisqu'elle faciliterait l'accès à des services auxquels les Sourds ont droit. Un obstacle de moins à franchir et une hésitation de moins à ressentir quotidiennement.

L'administration Landry n'a pas donné suite aux recommandations du rapport Larose visant à reconnaître la LSQ comme langue d'enseignement aux enfants sourds. Il ne faut toutefois pas oublier les efforts déployés en 1981 par le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau. En effet, Trudeau considérait que les citoyens canadiens (ce qui inclut les Québécois) avaient le droit de choisir l'une des deux langues officielles en milieu scolaire, peu importe leur lieu de résidence. Dans son autobiographie, *Mémoires politiques,* parue en 1993 Trudeau y raconte que son cabinet appuyait l'inclusion de ce droit dans la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que dans la Constitution. Il croyait profondément aux droits linguistiques. Alors, tout n'est pas perdu, il faut s'armer de patience et de volonté.

Quant à la situation actuelle du sous-titrage sur nos chaînes francophones, il faut tenir compte de certains éléments expliquant sa non-intégralité. Premièrement, Radio-Canada et Télé-Québec sont des sociétés d'état qui reçoivent des subventions de leur gouvernement respectif. Leurs revenus ont été réduits l'année dernière, ce qui amène une diminution des sommes allouées au sous-titrage. En second lieu, les scripteurs chargés d'effectuer le sous-titrage sont peu nombreux puisque la formation requise est offerte seulement en anglais. Par conséquent, les chaînes anglophones se trouvent beaucoup plus favorisées. Troisièmement, TVA et TQS appartiennent au marché privé et ne bénéficient pas de revenus publics. De ce fait, le sous-titrage est plus ou moins une priorité pour eux. C'est pourquoi, le Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST) a été mis sur pied, il y a dix ans, pour remédier à la situation. Il faut continuer à sensibiliser ces médias et à tenir des rencontres visant à trouver des solutions à long terme.

J'aimerais également rappeler les nombreux services qu'offrent l'Institut Raymond-Dewar (IRD). L'IRD possède des programmes s'adressant à une clientèle de différents âges. Dans ces programmes, plusieurs services sont offerts dont celui de faciliter la communication avec les instances gouvernementales. Je crois qu'il est difficile pour n'importe qui de rejoindre les bureaux gouvernementaux, car cela requiert de la patience. S'adresser à un professionnel de l'IRD peut accélérer le processus. De plus, à la réception de l'établissement, il y a des dépliants qui expliquent comment rejoindre les bureaux gouvernementaux à l'aide de numéros ATS. Dernièrement, j'ai reçu mes aides techniques pour mon appartement (téléphone, porte, alarme de feu, etc.) après huit mois d'attente. Le gouvernement a retardé l'envoi des appareils à l'IRD et aux différents bureaux dans les régions. Sans l'IRD, l'attente aurait pu se prolonger au-delà d'un an. De plus, le comptoir d'aide et de suppléance à l'audition offre un service irréprochable et rapide. J'ai été agréablement surprise du professionnalisme des employés lorsque je suis allée chercher mon équipement. Les personnes vivant avec une surdité doivent être consciente de leur chance de demeurer à Montréal, car dans les régions éloignées c'est une histoire beaucoup moins rose.

Bref, deux choix s'offrent aux personnes vivant avec une surdité : continuer la culture du négativisme ou regarder vers l'avenir avec les moyens actuels dont nous disposons. ■

Scoutisme pour les enfants sourds et malentendants

Vous aimeriez une activité amusante et éducative pour votre enfant ?

SCOUTS CANADA

Voici l'activité qu'il vous faut!

Les programmes de Scouts Canada permettent **aux garçons et aux filles** d'acquérir de la confiance en soi, d'apprendre le travail d'équipe et de développer leur leadership. De plus, ils enseignent aux jeunes le respect de l'environnement, de leur communauté et du monde.

Voici quelques activités offertes :

• camping • randonnée en montagne • canot, kayak • escalade • activités personnelles (musique, sport, astronomie et bien d'autres)

Le groupe fonctionne en LSQ et en français.

Sections : Castors (5-7 ans) • Louveteaux (8-10 ans) • Scouts (11-14 ans)

Où? Centre des loisirs des Sourds à Montréal
8146 Drolet (près de Jarry)

Quand? Les jeudis soirs de 18 h 45 à 20 h.

Parents et enfants sont invités !

Les deux premières rencontres sont gratuites !

Pour information ou pour confirmer votre présence
Communiquez avec Sterling Lambert
Téléphone : (514) 334-3004 poste 211
Télécopieur : (514) 636-8773
Courriel : slambert@qc.scouts.ca

L'aventure de l'animation vous attire? Faites partie de l'équipe d'animateurs bénévoles dévoués, choisis et formés avec soin.■

Par Gilles BOUCHER
Président

Source : Bulletin de liaison du CQDA, édition hiver 2002 - 2003

L'action communautaire autonome

On dit souvent que l'argent est le nerf de la guerre. C'est le cas présentement pour les nombreux groupes communautaires autonomes de partout au Québec. On a beau s'impliquer dans différents organismes de défense des droits, de promotion des intérêts, d'aide aux démunis, etc., afin de faire bouger les dossiers qui nous tiennent à coeur, mais on n'arrivera pas à grand chose si on n'a pas les moyens pour soutenir nos actions.

Dans cette même foulée, quelque 5000 représentants des groupes d'action communautaire ont manifesté devant l'Assemblée nationale, le 23 octobre dernier, afin d'obtenir des engagements fermes de la part de nos élus relativement à leur reconnaissance politique et, surtout, financière.

Depuis que le gouvernement a lancé, en septembre 2001, sa politique *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, pas grand chose se sont produites. Cette politique était assortie d'une enveloppe de 50 millions sur trois ans, soit 10 millions en 2001-2002, 20 millions en 2002-2003 et un autre 20 millions en 2003-2004.

À date, l'engagement de 2001-2002 a été respecté. Pour l'année 2002-2003, sur les 20 millions promis, pas un sou n'a encore été reçu. Et comme le Comité aviseur de l'action communautaire autonome (ComAvis) évalue nos besoins à 400 millions, ces sommes sont nettement insuffisantes pour répondre adéquatement aux missions de base.

En outre, pour que cette politique se traduise par des gestes concrets, il faudra, bien sûr, une augmentation de ce financement, mais surtout un méticuleux respect de l'autonomie des organismes face à l'appareil gouvernemental. Cette autonomie est une garantie pour assurer une participation citoyenne pleine et entière à la vie démocratique.

Le choix est simple : ou bien le gouvernement reconnaît l'autonomie des organismes et il accepte de les financer adéquatement, de façon stable et récurrente pour ce qu'ils font, en fonction des besoins des populations qu'ils desservent, ou il tente de leur dicter leur ligne de conduite en fonction des orientations du gouvernement.

Pour ajouter plus de poids à leurs arguments et démontrer au gouvernement tout le travail accompli par les organismes communautaires ces dernières années, des boîtes contenant les rapports d'activités de chacun des 4000 organismes présents, dont celui du CQDA, ont été déposées à l'attention des responsables des trois principaux partis politiques : le PQ, le PLQ et l'ADQ. Seuls les représentants du PQ et du PLQ ont daigné se déplacer pour venir chercher leurs documents. Ce qui en dit long sur l'intérêt que porte l'ADQ à la politique communautaire.

Sur la colline parlementaire, Mme Nicole Léger, la ministre responsable de l'action communautaire, est venue nous rappeler que le gouvernement s'était donné trois ans pour mettre en œuvre la politique adoptée l'an dernier. Cependant, les organismes communautaires veulent qu'elle soit bien mise en place avant les prochaines élections, prévues pour juin 2003, afin d'éviter un éventuel recul.

Comme il se devait, le CQDA s'est fait un devoir d'être présent à ce grand rassemblement afin de soutenir les efforts du ComAvis puisque nos intérêts sont en jeu. Comme je le disais à plusieurs reprises, nous devons être très vigilants dans ce dossier puisque, au moment d'écrire ces lignes, une vaste restructuration de tout le système communautaire autonome est en cours présentement au bureau de la ministre Léger alors qu'on s'attèle à reclasser et à redéfinir le rôle de chacun en fonction de ses besoins et de ses orientations.

À ce sujet, au cours des dernières semaines, le bureau du CQDA a été inondé d'appels téléphoniques de la part de ses membres affiliés. Tous, avec raison, s'inquiètent de leur avenir et de leur survie comme organisme communautaire autonome. On s'interroge à savoir qui sera le bailleur de fonds et de combien sera la subvention. Va-t-on obtenir moins ? Sera-t-on obligé de fusionner avec un autre organisme pour pouvoir survivre ? Voilà autant d'interrogations auxquelles font face présentement les associations communautaires autonomes œuvrant dans le milieu de la surdité, dont plusieurs affiliées au CQDA. Tous vivent une période de grand stress et bien malin celui qui pourrait en prédire le dénouement. Même le CQDA ne sait pas encore de combien sera sa subvention. C'est tout dire.

Pour l'instant, ce que nous vous suggérons de faire est de répondre sans tarder à toute la correspondance et de remplir tous les documents envoyés par le gouvernement du Québec. Le CQDA offre son soutien à tous ceux et celles qui auraient besoin d'aide pour remplir les formulaires afin de maximiser vos chances d'être reconnu à votre juste valeur.

Le dossier est à suivre. D'ici là, gardez espoir. Le CQDA veille au grain. ■

Photos : Alain ELMALEH

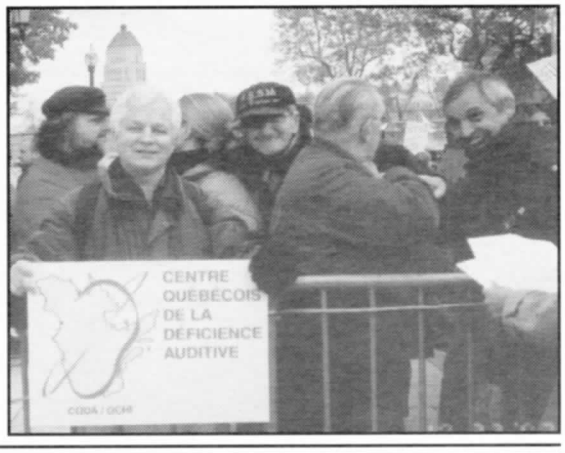

CQDA / QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101
Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.

Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.

Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Au plaisir de vous rencontrer !

RE/MAX®
RE/MAX PERFORMANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome
Huguette Caron
Agent immobilier affilié

1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2
Par le SRB : 711
Bur.: (514) 766-1002
Rés.: (514) 765-0823
Fax : (514) 769-3232
huguettecaron@hotmail.com
www.remax-quebec.com/performance

Huguette Caron
Interprète gestuelle
Par le SRB : 711
Rés.: (514) 765-0823
Fax : (514) 765-0002

Chronique immobilière

Par Huguette CARON

Grand propriétaire commercial

Au cas où l'un d'entre vous se décidait à acheter une propriété de type commercial, voici quelques renseignements qui vous permettront de démêler les différents termes et les différentes commissions qui concernent la location d'espaces commerciaux ou d'espace à bureaux.

Brut ou tout compris

L'expression *brut ou tout compris* s'applique à des baux qui incluent, dans le prix de location, les frais nécessaires à l'exploitation d'un immeuble tels que l'électricité, le chauffage, les taxes foncières, etc. Les propriétaires de grande surface ne sont pas enclins à offrir de tels baux puisqu'ils mettent à risque leur revenu net dans le cas où les dépenses augmenteraient. Par exemple : un local dont le loyer serait de 1 000 $ par mois avec chauffage à l'huile inclus. Si le prix de l'huile à chauffage augmentait de 10 %, le propriétaire perdrait ce 10 % dans ses revenus nets. Un bail *brut ou tout compris* favorise donc le locataire.

Net net et net net net

Je ne fais pas allusion à quelque produit nettoyant, mais plutôt aux expressions qui désignent les frais additionnels qui sont chargés aux locataires en plus du tarif de base. Par exemple, un loyer de 1 000 $ par mois net net net, auquel on ajoute une somme de 100 $ par mois pour les frais d'électricité, une somme de 200 $ par mois pour les taxes et 150 $ par mois pour le chauffage. Ces sommes additionnelles sont habituellement calculées au prorata de la surface louée. Par exemple : vous occupez 1 000 pi.^{2} d'un immeuble de 3 000 pi.^{2} Vous devrez donc débourser un tiers des frais mentionnés plus haut.

Pour un jour ou pour la vie

En plus des différentes charges qui peuvent varier d'un bail à l'autre, l'on retrouve également plusieurs possibilités concernant la durée du bail. On voit souvent des baux de trois, cinq, dix ans, comportant également une possibilité de renouvellement pour une période équivalente.

La solution : une consultation

Je réalise, en écrivant ces lignes, qu'il me serait impossible de couvrir tous les aspects dans un seul article. Par conséquent, je vous offre la possibilité de communiquer avec moi afin d'obtenir des renseignements supplémentaires au besoin. N'hésitez pas ! ■

Nouvelles de la Fondation de la surdité de Montréal

Par Louise CARON-GAREAU, présidente

Photos : FSM

Souper d'huîtres annuel de la Fondation de la surdité de Montréal, une réussite encore une fois cette année

La Fondation est heureuse de vous informer que son souper d'huîtres, tenu le 21 novembre dernier, a été, encore cette année, un franc succès. Près de 200 personnes ont assisté à cette rencontre annuelle. Cette activité réunissait des membres de la communauté sourde, leurs familles et amis, des bénéficiaires et intervenants de l'Institut Raymond-Dewr qui, dans un environnement joyeux et chaleureux, ont dégusté des huîtres de Caraquet et se sont régalés autour d'un copieux buffet.

L'événement se tenait en présence des membres du conseil d'administration de la Fondation. Parmi nos invités, nous notions la présence de M. Gérald Larose, qui a présidé la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. M. Larose a marqué son intérêt pour la langue des signes québécoise (LSQ) comme outil essentiel à la communication des personnes sourdes et malentendantes québécoises. La Fondation était heureuse de lui rendre hommage et de le remercier de son appui.

Ce souper aux huîtres de la Fondation de la surdité de Montréal a permis d'amasser 12 000 $. Rappelons que l'objectif de la campagne de financement 2002-2003 est de 200 000 $. La Fondation remercie à l'avance tous ceux et celles qui voudront apporter leur contribution à son œuvre et au soutien de ses activités.

Le souper aux huîtres de la Fondation de la surdité de Montréal rappelle une tradition remontant aux années 1925-1930 alors que la communauté des sœurs de la Providence, qui dirigeait l'école des sourdes de Montréal, située dans l'immeuble qui abrite la Fondation, organisait chaque année un grand souper aux huîtres pour le bénéfice et le soutien de ses œuvres, apportant de l'aide à la communauté sourde. Souhaitons que la tradition se continue !

Pour envoyer votre don : Fondation de la surdité de Montréal
3600, rue Berri, Montréal (Québec) H2L 4G9
Pour information : (514) 284-2214 poste 3440 ■

De gauche à droite : M. Gérald Larose, Mme Louisie Caron-Gareau, présidente de la Fondation et M. Pierre-Paul Lachapelle, directeur général de l'IRD.

L'une des tables d'invités lors de la soirée d'huîtres.

Les nouvelles technologies et la santé de votre ordinateur

Par Benoît LANDRY • Techno-Sourds

Comment trouver un ordinateur qui correspond à vos besoins

Un bon choix dépend de ses besoins en matière de travail. Par exemple, le type d'ordinateur variera selon que l'on est dessinateur industriel ou enseignant. Un dessinateur a besoin d'un ordinateur qui lui offre un bon graphisme donc plus de pixels (de points à l'écran). Plus il y aura de pixels plus précises seront l'image et la couleur. La vitesse de l'ordinateur, la taille de l'écran ainsi que la taille de la mémoire vive et du disque dur seront importants tant pour traiter les dessins que pour les stocker. Quant à l'enseignant, il aura simplement besoin d'un traitement de texte et d'assez de mémoire vive pour naviguer sur Internet. La vitesse de son ordinateur et la taille de son disque dur pourront être moins gros.

Peu importe vos besoins, je vous conseille de choisir une carte-mère non intégrée qui vous permettra de modifier les composantes de votre ordinateur au fur et à mesure de vos besoins, ce que ne permet pas une carte intégrée.

Pour les amateurs de jeux interactifs, il vaut mieux avoir plus de puissance afin que votre ordinateur ne « bogue » pas ou qu'il ne gèle pas vos autres programmes. Un bon ordinateur de base doit être muni d'une mémoire vive d'au moins 256 Mo, mais il est préférable d'avoir 512 Mo. Quant à la carte vidéo, il vaut mieux en acheter une de 32 ou 64 Mo et même plus.

Selon votre budget, optez pour un disque dur de grande capacité puisque la technologie évolue vite et requiert de plus en plus d'espace sur le disque dur.

Dans la prochaine parution, nous vous expliquerons la différence entre Windows 2000 pro et Windows XP pro.

Nouvelles technologies : les montres vibrations

Le prix d'une montre vibration (réveille-matin et alarme vibrante) est de 92 $ taxes incluses. À cela s'ajoutent les frais d'expédition de 11,95 $.

Pour commander, il suffit de faire parvenir un chèque ou un mandat-poste à l'adresse de Techno-Sourds. Prévoir un délai de livraison d'une à deux semaines. Vous pouvez aussi commander une montre sur place en prenant rendez-vous.

Dans la prochaine parution, nous vous parlerons des ordinateurs Palm.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter à mon bureau (sur rendez-vous) ou appelez-moi ou envoyez-moi un courriel. ■

Techno-Sourds Inc.
Technologie Adapté et Informatique

Benoît Landry
Président

53, d'Aurillac, bureau 2, Laval, Q.C.
*Avant composer SRB: 1-800-855-0511 (voix)
Tél: 450-967-5541 *ATS
Paget Textuel: 5142040892@mobile.bell.ca
Courriel : benoitlandry@techno-sourds.com

www.techno-sourds.com

Hydro-Québec vous offre des *services adaptés* à vos besoins.

Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.

Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252.**

Hydro Québec

Le 10e anniversaire du SIVET, une fête chaleureuse, un événement réussi !

Par Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Deux cents personnes se sont donné rendez-vous, le 16 novembre dernier, pour souligner le 10e anniversaire d'existence du SIVET. En effet, c'est en décembre 1992 que le SIVET a répondu à ses premières demandes de services.

Mais le 16 novembre dernier, c'était, avant tout, l'Assemblée publique annuelle d'information du SIVET, tenue à chaque année. La direction du SIVET a présenté son rapport d'activités et son rapport financier. De bonnes nouvelles ont été données. La demande de services continue d'augmenter régulièrement. Cette augmentation a été de près de 6 % cette année et l'année en cours voit aussi une augmentation. Mais la meilleure nouvelle est, sans contredit, que des sommes nouvelles ont été fournies au SIVET qui a pu ouvrir les services dans de nouveaux secteurs d'activités : la consultation des notaires et des avocats en pratique privée, les consultations, thérapies et autres soins fournis par des organismes communautaires reconnus par les régies régionales, les rencontres pour les parents dans les garderies communautaires et privées.

Un peu d'histoire en théâtre avec Denise Read !

Le 16 novembre, les participants ont pu assister à une « petite histoire du développement du SIVET » qui faisait ressortir l'importance d'un conseil d'administration pour un organisme comme le SIVET et l'importance que les Sourds poursuivent leur participation active à l'intérieur du C.A. du SIVET. Cette présentation a été faite sous forme de sketches très amusants et joués de façon très dynamique par Mme Denise Read, comédienne sourde de grand talent.

Honneur à d'anciens membres du C.A.

Puis, on a honoré les anciens membres du Conseil d'administration qui ont rempli un mandat complet d'au moins deux ans depuis l'ouverture du SIVET. Sur les quinze personnes qui remplissaient cette condition, huit sont venues en personne recevoir un présent commandé spécialement pour elles, orné du sigle du SIVET et gravé à leur nom.

Prix de présence pour les participants

Mais les surprises n'étaient pas finies ! Il y a eu tirage d'un prix de participation et c'est le très chanceux M. André Chevalier, de Montréal, qui a gagné une inscription gratuite au Congrès mondial des Sourds qui se tiendra en juillet 2003 à Montréal.

Un buffet apprécié

La journée s'est poursuivie par la participation de tous à un buffet, accompagné d'un petit verre de vin blanc. Le tout s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse et gaie. Pour couronner le tout, un petit cadeau-souvenir de cet anniversaire a été remis à chaque participant : un petit porte-clés à l'effigie du SIVET d'un côté et portant les numéros de téléphone de l'organisme de l'autre. C'est Mme Carmen Grisé, membre sourde du conseil d'administration du SIVET, qui proposé l'idée aux autres membres du C.A. qui l'ont acceptée avec joie.

Le Conseil d'administration avait souhaité marquer le 10e anniversaire du SIVET par une fête simple mais chaleureuse qui permettrait à tous de participer sans avoir à débourser d'argent. Le SIVET existe par et pour les personnes sourdes, et c'est la clientèle du SIVET qui a dû endurer les coupures de services de 1999. Il nous apparaissait un juste retour des choses que de favoriser la plus large participation possible à une fête gratuite pour les Sourds. Pour le SIVET, c'est une dépense qui entre dans son budget de promotion et pour une fois, il faisait de la promotion auprès de sa nombreuse clientèle sourde !

Priorité à la formation de nouveaux interprètes

Il s'est passé beaucoup de choses en dix ans. La situation actuelle est très différente de celle qui existait il y a dix ans. Aujourd'hui, il y a de moins en moins d'interprètes compétents et formés pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses. C'est pourquoi, le SIVET a identifié comme une priorité l'intervention auprès du gouvernement pour qu'il mette sur pied un programme régulier de formation d'interprètes au niveau collégial. Ce projet existe déjà, il a été préparé par le Cégep du Vieux-Montréal et présenté au ministère de l'Éducation. Il faudra donc faire des pressions pour que cela se concrétise le plus tôt possible. ■

Photos :
Armando Lourenco
et Claude Drouin

Les membres du conseil d'administration 2001-2002. De gauche à droite, Denis Henry, Denise Desrosiers, Luc H. Pigeon, Chantal Dumas, Thérèse Routhier, Jean-Daniel Grenier, Carmen Grisé, Léon Bossé, Jacques Raymond. Éric Villeneuve n'apparaît pas sur la photo.

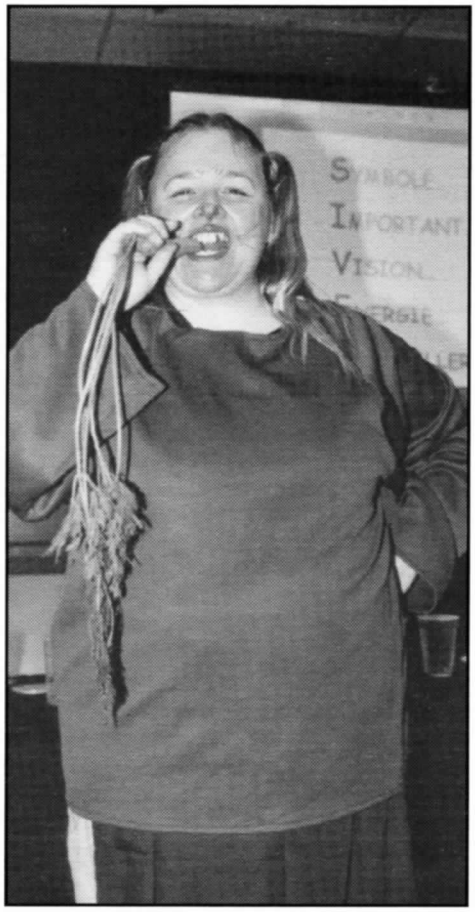

Denise Read illustre un jeu de mots sur le nom du SIVET...

Le 10e anniversaire du SIVET, une fête chaleureuse, un événement réussi ! (suite)

Une partie de l'assistance de près de 200 personnes qui suivait attentivement l'assemblée.

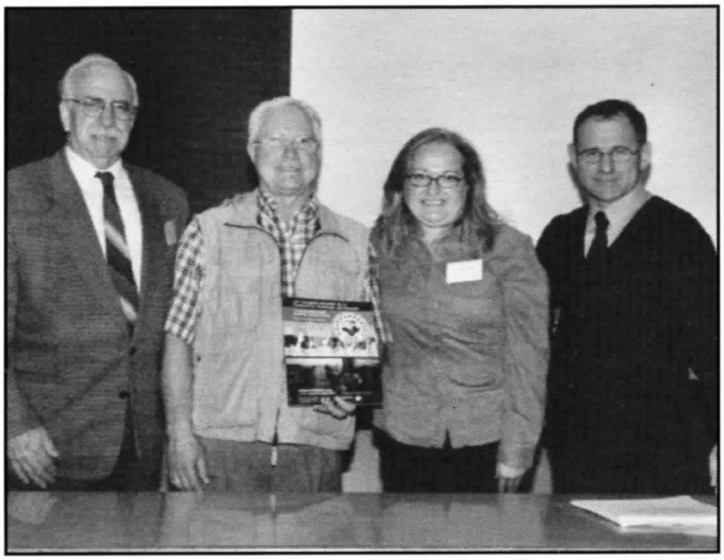

L'heureux gagnant du prix de participation offert par le SIVET, M. André Chevalier, entouré du président du SIVET, M. Jacques Raymond, de Mme Sylvaine Normandeau, responsable de la distribution des billets, et de M. Yvon Mantha, l'animateur de cette journée bien spéciale. M. Chevalier a gagné une participation au Congrès mondial des Sourds de juillet 2003, d'une valeur de 500 $.

Huit anciens membres sur quinze du Conseil d'administration qui ont rempli un mandat complet d'au moins deux ans depuis l'ouverture du SIVET ont été honorés en recevant un présent.

...Et tous les participants ne se sont pas fait prier pour partager ensemble, en toute fraternité, un buffet qui a semblé les réjouir, à voir les sourires épanouis !

FAIRE SES DEMANDES D'INTERPRÉTATION LE PLUS TÔT POSSIBLE

Plusieurs personnes nous ont rapporté leur frustration de devoir subir un délai d'au minimum deux jours pour avoir droit aux services d'interprétariat. Une fois de plus, nous ne pouvons que répéter l'importance de faire votre demande dès que vous connaissez la date et l'heure de votre rendez-vous. Nous rappelons à tous que le SIVET doit absolument répondre aux nombreuses urgences médicales qui arrivent à toute heure du jour ou de la nuit et c'est pourquoi les autres rendez-vous doivent tous être planifiés à l'avance. Cette planification donne au SIVET la capacité de répondre aux urgences en tout temps.

Donc, aidez-nous à vous aider ! Faites vos demandes d'interprétation **LE PLUS TÔT POSSIBLE**, soit aussitôt que vous connaissez la date et l'heure de votre rendez-vous. C'est encore la meilleure façon d'être bien servi et d'aider ceux qui ont besoin de services médicaux d'urgence à être bien servis aussi.■

Service d'Interprétation Visuelle Et Tactile
SIVET

3565, rue Berri, suite 230
Montréal (Québec) H2L 4G3

Tél.: ATS : (514) 285-2229
Voix : (514) 285-8877
Fax : (514) 285-1443
ATS : 1-800-853-1212
Courriel : sivet@cam.org

Urgence : (514) 285-8555
(après les heures de bureau)

Le Service relais Bell vous informe

Par Yvon MANTHA, comité aviseur SRB

Session d'information sur le Service de relais Bell

Les organismes intéressés par une telle rencontre peuvent communiquer avec madame Vallière au (514) 391-5656 ou par courriel : marie_josee.valliere@bell.ca.

Revenu Canada

La problématique concernant le fait que les agents de ce ministère refusent de discuter de renseignements confidentiels lors d'appels de personnes sourdes utilisant le SRB, à moins que la personne sourde ait fait parvenir une procuration écrite en faveur du SRB, a été discutée avec un représentant de Revenu Canada.

Ce dernier a expliqué que la Loi de l'impôt est très stricte et très claire concernant la confidentialité et que les préposés de Revenu Canada savent que les pénalités pour manquement à la loi sont très sévères. Ainsi, une personne ne peut obtenir de renseignements sur un autre contribuable que si ce dernier a donné son autorisation en remplissant le formulaire TD 13 et l'a fait parvenir au ministère. Il faut prévoir un délai d'un mois avant que l'autorisation soit effective.

Pour que la situation change, il faudrait que les utilisateurs du SRB obtiennent un amendement à la Loi.

Satisfaction et délai de réponse

Les usagers qui ont répondu au sondage ont indiqué leur satisfaction face au délai de réponse et au doigté et à l'orthographe de certains téléphonistes.

Quant au délai de réponse, il continue de diminuer. Au cours du dernier trimestre, il se situait à environ 10 secondes et lors de cette même période, 82 % des usagers ont obtenu une réponse en moins de vingt secondes.

Nouvelles procédures

Depuis peu, les téléphonistes attendent quelques secondes avant d'offrir de faire un second appel. Ces quelques secondes permettent aux usagers de raccrocher s'ils ne souhaitent pas faire un second appel et aux téléphonistes d'éviter de le demander pour rien.

Aussi, les messages de bienvenue et de fin d'appel des téléphonistes seront désormais plus courts. Il est suggéré que celui de fin d'appel des usagers soient : merci, au revoir, sk.

Installation d'ATS publics

Voici le processus lorsque des clients souhaitent faire installer un téléphone public muni d'un ATS dans un commerce ou dans un lieu public.

Plusieurs facteurs seront analysés avant d'installer un téléphone public. Avant d'accepter, le représentant de Bell devra poser des questions au client afin d'évaluer si le rendement de l'appareil servira au moins à couvrir les frais de ligne, d'installation, de réparation et de maintenance.

Toutefois, si un client souhaite obtenir un téléphone public dans un lieu public, (par exemple : un hôtel, une école) le demandeur devra en discuter avec la personne en charge de cet établissement. C'est ce dernier, qui devra en faire la demande chez Bell Canada.

Il pourrait être possible que le téléphone ne soit pas rentable. Si tel est le cas, voici les différents frais qui devront être encourus.

- Frais d'installation entre 175 $ et 285 $ plus taxes;
- frais mensuels de 50 $ plus taxes par mois, pour maintenir le coût de la ligne;
- frais pour le tiroir qui sera fixé au téléphone public : 55 $ plus taxes.
- frais pour l'achat de l'ATS conçu spécialement pour les boîtes téléphoniques, qu'on doit commander aux États-Unis : 697 $ US plus taxes. Ce montant sera converti en dollars canadiens, au taux de change, au moment de la commande.

Un contrat sera établi entre Bell Canada et le client.

Si des profits sont faits, le client recevra deux fois par année un pourcentage sous forme de ristourne qui sera appliquée à son compte.

Pour faire la demande d'un ATS public ou pour plus d'information, veuillez communiquer avec : Montréal : 514-343-4111 (voix) • Extérieur : 1-800-363-2609 (voix)

Notez que la liste des téléscripteurs publics est maintenant disponible sur le site web du SRB: www.bell.ca/srb

Collaboration

Les comités aviseurs du Québec et de l'Ontario se tiennent constamment au fait de leurs travaux, ce qui leur permet d'uniformiser certaines procédures telles que l'appellation à donner aux usagers dans une langue ou dans une autre, le temps d'attente des téléphonistes avant d'offrir de faire un second appel, etc. ■

Party de Noël de l'AMMCQ

Par Nathalie BERGERON, coordonnatrice

Photos : Jean-Denis CÔTÉ

L'Association Malentendants, Malentendantes Centre du Québec inc. a organisé un party de Noël au restaurant Stratos, le 14 décembre dernier. ■

Tout le monde a bien mangé... et bu !

Quoi de mieux que de faire quelques farces pour digérer le bon souper.

L'heureux gagnant de la belle peinture à l'huile est M. Jean Quintal que l'on voit en compagnie de Mme Claudette Vallée, présidente et peintre de la toile.

Plusieurs prix de présence ont été tirés parmi les participants. Certaines personnes ont été plus chanceuses que d'autres. Ce fut le cas de Mme Lucie Plourde qui a raflé trois prix. ■

Association Malentendants, Malentendantes Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur
Courriel : ammcq@msn.com

Nouvelle adresse au 1er février 2003

Conseil d'administration 2002 - 2003

Présidente : Claudette Vallée
Vice-Président : Germain Raîche
Trésorière : Carmen Raymond
Administrateur : Martin Leblanc
Administrateur : Alain Dupont
Administrateur : Jean-Denis Côté
Secrétaire : Adréanne Viboux
Secrétaire adm.: Nathalie Bergeron

Nouvelles de l'Amicale régionale des Sourds du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Par Henri-Paul DESGAGNÉ, directeur général

Photos : Amicale des Sourds

Soirée d'Halloween

Le 26 octobre dernier avait lieu la soirée d'Halloween de l'Amicale des Sourds de Jonquière. Quarante-cinq personnes ont participé à cette fête.

Les gagnants des plus beaux costumes furent Marie-Claude Pilote, Alain Rathé et Pierrette Duchesne.

Les joueurs de l'Amicale des Sourds se signalaient les 8 et 9 novembre derniers.

Cette fois encore, les représentants de la région ont fait leur marque au Championnat canadien de dards des Sourds qui a eu lieu à Jonquière les 8 et 9 novembre derniers.

Ainsi, dans la compétition par équipe, les porte-couleurs de l'Amicale régionale des Sourds de Jonquière ont fait la barbe à leurs rivaux en enlevant la médaille d'or. L'équipe regroupait Serge Tremblay, Daniel Guérin, Yves Benoît et Marc Filion.

La médaille d'argent fut gagnée par l'équipe trifluvienne regroupant Martin Hubert, Raymond St-Pierre, Steeve Naud, Pierre Rivard et Marc Paillé. Quant à la médaille de bronze, elle fut acquise par Todd Tobin, Steven Smith, Ron Bell et Mike Petche d'Ottawa.

Du côté féminin, l'équipe ontarienne formée de Beth Bradshaw, Myra McMahon, Joyce Colbeck et Catherine Racine est sortie victorieuse. Pour leur part, Linda Strowbridge, Roberta-Lynn Lockhart, Linda Hrabi et Jo-Anne Halas ont raflé la médaille d'argent. Enfin, celle de bronze fut enlevée par une autre équipe ontarienne constituée, celle-là, de Susan Pensa. Elaine Wright, Connie Wideman et Judit Matel.

En double, les joueurs locaux ont aussi paradé sur le podium d'honneur. Ce fut le cas pour Line Manning qui, avec Ruth Rivard de Trois-Rivières, a ravi le titre national. Les médaillées d'argent ont été Joyce Northup et Sherry Atkinson de la Nouvelle-Écosse alors que les Ontariennes Suzan Pensa et Judit Matel s'emparaient de la médaille de bronze.

Chez les messieurs, Serge Tremblay et Daniel Guérin de Jonquière ont mis la main sur la médaille d'argent laissant l'or à Roy Moroughan et Marshall Whiting de Kingston. Quant à la médaille de bronze, elle est allée à Yves Benoît et Marc Filion, eux aussi de l'Amicale de Jonquière.

Ce huitième Championnat canadien des Sourds, présidé par Peter Lechensky, a attiré 115 joueurs. Le prochain du genre aura lieu en novembre 2004 à Regina. ■

Marc Fillion, Daniel Guérin, Line Manning, Yves Benoît et Serge Tremblay de l'Amicale des Sourds de Jonquière ont excellé au Championnat canadien.

Vidéotron donne accès aux personnes sourdes et malentendantes

Vidéotron

Nous sommes heureux de vous informer que, depuis lundi le 4 novembre, Vidéotron a mis à votre disposition un accès téléphonique pour les malentendants. Vous pouvez dorénavant joindre le service à la clientèle de la façon suivante:

Pour la région de Montréal : ATS (514) 380-7143

Pour tous les autres secteurs : ATS 1-866-468-6763

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 21 h et le samedi de 9 h à 17 h. ■

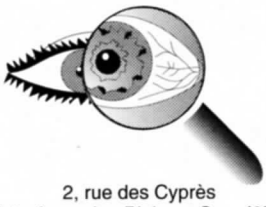

Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger
Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0
(450) 478-1053 ATS*

1455, rue Lorraine
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, **1 800 855-0511** pour les entendants.

AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS
Saguenay — Lac-St-Jean inc.
3488, rue Radin, C.P. 2045
Jonquière (Québec) G7X 7X6
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)
Fax : (418) 542-0493

Conseil d'administration 2002 - 2003
Président : Jean-Yves Bouchard • Vice-président : Peter Lechensky
Secrétaire : Poste vacant • Trésorier : Poste vacant
Directeur général : Henri-Paul Desgagné • Directeur : Daniel Guérin

30e anniversaire de fondation
1972 - 2002

et nouvelle appellation pour l'Association des Sourds Centre-du-Québec (ASCQ) anciennement Association des Sourds de Victoriaville (ASV)

Par Yvon MANTHA, envoyé spécial de VOIR DIRE

Le 19 octobre 2002, l'Association des Sourds de Victoriaville célébrait son 30e anniversaire d'existence dans le célèbre Complexe hôtelier Colibri de Victoriaville.

C'est en 1972 que le mouvement des Sourds de la région des Bois-Francs a pris l'initiative de créer une association afin de défendre les droits et les intérêts des Sourds et aussi d'offrir des activités sociales, culturelles et sportives aux Sourds de cette région. Après 30 ans d'existence, l'infatigable président, Jocelyn Lambert, et son équipe continuent de diriger la destinée de l'Association avec quelques nouvelles figures. Bien qu'il y ait eu quelques rares départs, ce sont presque toujours les mêmes personnes qui sont demeurées au sein de l'Association.

Près de 222 personnes ont participé à la fête organisée pour le 30e anniversaire et la plupart est venue de la région de Québec, mais d'autres d'aussi loin que du Nouveau-Brunswick. Lors du banquet, les 173 convives ont dégusté un excellent repas choisi à la carte. Parmi les invités d'honneur, le représentant du Maire, M. Jean Nadeau, le père Paul-Émile Brunet, csv, Reynald Argouin, directeur du SRIEQ, étaient de la partie, sans oublier de nombreux représentants des associations et organismes de personnes sourdes et malentendantes venus appuyer la cause de l'ASV.

Cette fête se voulait une soirée d'hommages pour souligner le travail inlassable des bénévoles et le dévouement des administrateurs.

Le clou de la soirée fut, sans contredit, le dévoilement du nouveau logo et le changement de nom de l'Association. Dorénavant, elle s'appelle l'Association des Sourds Centre-du-Québec. (ASCQ). Le président, Jocelyn Lambert, a expliqué que l'association a dû changer de nom afin de mieux représenter le territoire qu'il dessert, d'offrir les services à l'ensemble des Sourds de la région du Centre-du-Québec et d'augmenter ses chances d'obtenir une subvention plus substantielle au cours des années à venir. L'initiative du changement de logo est celle du conseil d'administration qui en a développé le concept et qui a confié la tâche de l'infographie à Jean Roux (entendant) de Publications 9417.

Au cours de la soirée, de nombreux hommages ont été rendus aux plus méritants. Il y a eu représentation du magicien sourds Steve Casista, en compagnie de Claude Demers, humoriste. De nombreux tirages ont aussi eu lieu, dont un de Loto-Québec et des prix de présence complétaient le programme de la soirée fort chargé.

Félicitations au comité organisateur pour le succès de l'événement et également à Maurice Groleau, maître de cérémonie. Tout s'est bien terminé, aux petites heures du matin, à la satisfaction générale.

Vous pouvez participer aux nombreuses activités de l'Association durant l'année. Informez-vous des dates auprès des administrateurs. ■

Voici les membres du Conseil d'administration de l'ASCQ pour 2002-2003.

Voici les membres du comité organisateur du 30e anniversaire. De gauche à droite, rangée du haut : Luc Dorval, hôte, Jocelyn Lambert, publicitaire adjoint, Jean-Claude Simoneau, collaborateur, Maurice Groleau, maître de cérémonie, Denis Berthiaume, trésorier. Rangée du bas : Arthur Drouin, directeur publicitaire Diane Demers, interprète, Juliette Drouin, secrétaire adjointe, Nancy Paquet, secrétaire.

AVANT et APRÈS

ASV — ASSOCIATION DES SOURDS DE VICTORIAVILLE

ASCQ — ASSOCIATION DES SOURDS CENTRE-DU-QUÉBEC

ASCQ — ASSOCIATION DES SOURDS CENTRE-DU-QUÉBEC

Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

Jocelyn Lambert, *président*
Arthur Drouin, *vice-président*
Juliette Drouin, *secrétaire*
Pierrette Groulx, *trésorière*
Pierre Gosselin, *directeur*
Jean-Claude Simoneau, *directeur*
Nancy Paquet, *secrétaire-adjointe*

et nouvelle appellation pour l'**Association des Sourds Centre-du-Québec (ASCQ)** anciennement Association des Sourds de Victoriaville (ASV)

(suite)

Voici quelques invités d'honneur présents pour appuyer l'Association. De gauche à droite : quelques interprètes, le père Paul-Émile Brunet csv, M. et Mme Jean Nadeau, représentant du maire, Diane Demers, interprète, et Reynald Argouin, directeur du SRIEQ.

Claude Demers, alias Magicool, en a mis plein la vue avec ses sketches humoristiques.

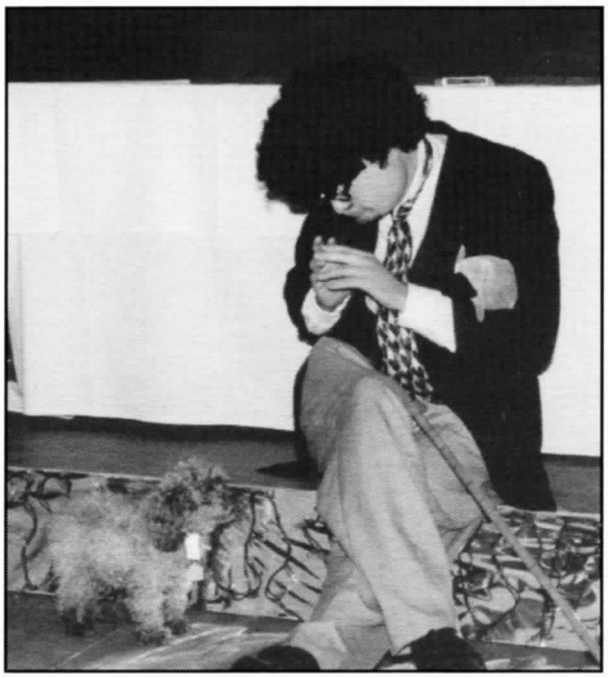

Toutes nos félicitations à Claude Cyr, Arthur Drouin, Jean-Claude Simoneau, Pierrette Groulx et Juliette Drouin pour leur implication au sein de l'Association au cours des cinq dernières années. Ils ont tous reçu une serviette portant le logo de l'ASV et dotée d'une mini-calculatrice digitale. C'est le président Jocelyn Lambert qui leur a remis ce cadeau d'appréciation.

Un hommage amplement mérité a été rendu aux membres du CA de l'ASV depuis trois ans et demi. De gauche à droite : Nancy Paquet, Clément Constant et Pierre Gosselin. Jocelyn Lambert leur a remis un cadeau-souvenir.

Photos : Claire-Lyne POIRIER

Qu'est-ce que l'ASC a fait pour vous dernièrement?

Par Jim ROOTS, directeur général

Nous avons :

- négocié avec l'Agence canadienne des douanes et du revenu afin qu'elle remplace son formulaire qui est insultant pour les Canadiens sourds. Le nouveau formulaire, loin d'être parfait (puisqu'ils pensent que l'habileté à lire sur les lèvres est une *preuve* de surdité) est certes une amélioration;
- collaboré avec l'Association canadienne des télédiffuseurs afin de créer les premières normes *officielles* en matière de qualité du sous-titrage;
- obligé le réseau anglais de Radio-Canada à offrir une ligne ATS 1 800 et une adresse de courriel afin que les téléspectateurs sourds puissent déposer leurs plaintes;
- présenté notre point de vue sur le sous-titrage au Comité parlementaire sur la télédiffusion. Suite à notre intervention, un député a présenté un projet de loi exigeant que toute la programmation télévisuelle soit sous-titrée. Ce projet de loi fut inscrit à la liste des projets à être adoptés par le Parlement, mais l'opposition, en retardant les projets de loi qui le précédaient a, de ce fait, aussi retardé l'adoption de ce règlement;
- pris fermement position en faveur du droit des parents sourds d'avoir un enfant sourd (suite à l'affaire Gauvin aux États-Unis). Cela inclut une lettre ouverte publiée dans le journal G*lobe & Mail*;
- soumis un mémoire à la Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada. Dans ce mémoire, nous demandions que le jugement Eldridge soit respecté par les gouvernements provinciaux, incluant dans les services de santé, d'éducation et d'emploi;
- avons déposé la candidature de cinq personnes sourdes de la région d'Ottawa qui ont reçu une récompense du gouvernement ontarien pour leur contribution bénévole à la communauté sourde;
- soumis une demande d'audience publique au CRTC concernant les ATS publics. Le CRTC a accepté la tenue d'une telle audience;
- soumis des projets sur l'itinérance sourde, les soins en centres d'accueil et centres palliatifs, l'aide à l'intégration des immigrants, le développement et la formation internationale, l'accès à la téléphonie mobile, le syndrome de l'alcoolisme prénatal et les personnes sourdes marginalisées (membres des premières nations, sourds avec handicap associé, sourds ruraux, etc.);
- réalisé notre deuxième projet pour les enfants sourds et leurs parents, projet qui sera présenté lors d'une conférence en Colombie-Britannique en mai 2003;
- réalisé un programme de prévention du crime à l'intention des personnes sourdes âgées. Cela a mené à la création d'un réseau canadien de *sergents d'arme* dans la plupart des provinces, agents bénévoles qui recherchent les personnes âgées sourdes vulnérables et leur offrent aide et soutien. Une rencontre de formation a eu lieu à Winnipeg en novembre 2002;
- complété un deuxième projet portant sur le multiculturalisme et les Sourds. Un troisième projet pourrait avoir lieu en 2003;
- travaillé à faire modifier la politique gouvernementale en matière d'interprétariat. Le gouvernement a modifié sa politique qui est maintenant tellement restrictive qu'il est impossible d'obtenir les services d'un interprète pour une rencontre avec un député à moins que ce dernier n'accepte d'en défrayer les honoraires. L'ASC songe même à intenter une poursuite contre le gouvernement fédéral à cet effet;
- rencontré la Commission de la fonction publique afin de demander que l'État favorise l'embauche des personnes sourdes puisque seulement 0,01 % des fonctionnaires fédéraux sont sourds;
- soumis le nom de 50 personnes sourdes canadiennes méritant une médaille du jubilé de la Reine Élizabeth pour leur contribution à la vie canadienne et à la communauté sourde;
- soumis une dizaine de plaintes en matière de droits de la personne et d'égalité d'accès. Les cibles : les transporteurs, télédiffuseurs, câblodistributeurs, compagnies de cartes de crédit, restaurants, centres de villégiature;
- soutenu Henry Vlug dans sa cause contre le réseau anglais de Radio-Canada et fourni des *témoins experts* lors de l'audition de cette cause.

En plus de tout cela, l'ASC songe déposer une plainte à la Cour contre la politique provinciale ontarienne qui ne permet pas l'accès ni l'égalité en matière d'éducation aux usagers de la LSQ.

À cause des trente années de luttes incessantes de l'ASC, le Canada est désormais reconnu comme un leader mondial en matière de sous-titrage télévisuel. L'Australie, la Belgique, l'Irlande et même les États-Unis ont demandé notre aide. Nous avons aussi reçu quatre visiteurs japonais à la recherche de moyens techniques afin d'améliorer le sous-titrage dans leur pays.

N'oublions pas que, le gros dossier de l'ASC, pour l'an 2002-2003, est l'organisation du Congrès mondial des sourds ainsi que le Camp mondial de la jeunesse sourde qui auront lieu à Montréal en juillet 2003. En 53 ans d'histoire, ce n'est que la deuxième fois que le congrès est tenu en Amérique. En 1975, la congrès avait eu lieu à Gallaudet. Et comme la politique de la Fédération mondiale de la surdité est de ne jamais tenir son congrès deux fois dans le même pays, c'est votre unique chance d'y participer non loin de chez vous... ■

Claude Drouin

Typographe-infographe
Représentant en imprimerie

- *Carte d'affaire*
- *Entête de lettre*
- *Enveloppe*
- *Circulaire*
- *Pamphlet*
- *Facture*
- *Formule d'affaire*
- *Revue*
- *Poster*
- *Annonce*
- *Rapport annuel*
- *etc.*

*(450) 678-9183**
**Par l'entremise du SRB 1 800 855-0511*
drouin-lelievre@sympatico.ca

Association des Personnes Vivant avec une Surdité de Laval

387, des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4
(450) 967-8717 (450) 967-9734
(450) 967-8131 Courriel : apvsl@look.ca

Le conseil d'administration 2002-2003
Président : Denis Henry • **Vice-président** : Jean-Luc Leblanc
Secrétaire : Solange Ouellette • **Trésorier** : Benoît Landry
Administrateurs : Roland Aubry, Jean-Michel Malary et Mme Ginette Cyr-Bujold

Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

www.assq.org

Ghysline Fiset, présidente

Pour information : **Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511**

Plusieurs Sourds et malentendants canadiens et québécois honorés

Médaille du Jubilé d'or de la Reine Elizabeth

L'Association des Sourds du Canada (ASC) avait la tâche de sélectionner jusqu'à 50 individus qui méritaient la médaille du Jubilé d'or de la Reine Elizabeth au sein de la communauté sourde canadienne. Cette médaille visait à récompenser les Canadiens ayant apporté une contribution exceptionnelle au Canada, à leur collectivité ou à leurs concitoyens.

Plusieurs Québécois ont reçu ce prestigieux hommage pour leur travail au sein de la communauté sourde tant québécoise que canadienne : Arthur Leblanc, Jules Desrosiers, Patrick Boudreault, JoAnne Stump, Pierre Petit, Julie Laroche et Nancy Landreville.

Prix IWAY

Marc Serré, directeur technique de la Société canadienne (SCO) de l'ouïe, a reçu le prix IWAY (autoroute de l'information). Ce prix est remis à ceux qui ont contribué de manière marquante à l'information. Plus jeune candidat à être nommé pour ce prix et le premier en provenance d'un organisme sans but lucratif, Marc Serré l'a remporté suite à son travail en matière de vidéoconférence pour personnes sourdes.

Temple de la renommée Terry-Fox

James MacDougall, un membre du conseil d'administration de la Société canadienne de l'ouïe, a été intronisé au Temple de la renommée Terry-Fox suite à son implication bénévole. Fils de parents sourds, il a été rapidement sensibilisé aux problématiques et besoins des membres de la communauté sourde. Il a d'ailleurs fondé l'institut de recherche et de formation sur la surdité dont le bureau-chef est à Montréal, été chercheur à l'Institut de recherche et de développement en matière de réadaptation d'Ottawa en plus d'être l'auteur du livre *The McGill Study of Deaf Children in Canada*.

Prix Flare pour une vie de bénévolat

Dorothy Beam est bien connue de la communauté anglophone pour son sourire et sa joie de vivre ainsi que pour son dévouement. Afin de la remercier pour toutes ses années de bénévolat, la revue Flare lui a remis le prix de bénévole de l'année 2002, un prix qui souligne le travail de toute une vie. Elle était parmi l'une des cinq méritants choisis dans un bassin de 200 candidats.

Née en 1918, Dorothy, bien avant la venue des ATS et autres aides techniques, a démontré que les Sourds étaient capables de travailler, même s'ils n'utilisaient pas le téléphone.

Félicitations à tous !

Des noms de rues honorent les personnes sourdes

Le directeur général de l'ASC, Jim Roots, poursuivait le rêve de vivre dans un quartier où les rues seraient nommées en l'honneur de leaders canadiens sourds. Ce rêve est désormais une réalité. De nouvelles habitations en construction derrière la résidence de Jim, à Kanata près d'Ottawa, sont construites sur des rues nommées en l'honneur de David Peikoff (fondateur de l'ASC) et Eleanor McPeake (ancienne présidente de l'ASC). La place McPeake est un mignon petit cercle de maisons de ville. Peakoff Crescent est une longue rue sinueuse.

M. Roots a demandé que cinq autres rues soient nommées en l'honneur de Sourds canadiens. ■

Les sourds de la région de l'Outaouais en pleine réjouissance

Par **Yvon MANTHA**, collaboration spéciale

Photos : Yvon MANTHA

Samedi le 14 décembre dernier, la population sourde et malentendante de la région de l'Outaouais avait rendez-vous à la salle Légion royale canadienne de Gatineau pour la fête de Noël. C'est le Centre des loisirs des sourds de l'Outaouais (CLSO) qui a eu l'initiative d'organiser cette activité de fin d'année, sa deuxième activité depuis la mise sur pied de cet organisme.

Près de 80 personnes étaient conviées à un délicieux souper de Noël. La bonne humeur était de mise et il y eut de nombreux prix de présence. ■

Voici les membres du comité organisateur du CLSO. De gauche à droite : Gisèle Cyr, Danielle Quesnel, Beverley Cyr, Gloria Duggan, présidente, Ginette Dufour, Sylvie Lavictoire, Branda Lavigne, John Duggan et René Leroux.

Après la messe, les sourds avaient rendez-vous pour un dîner de Noël. De gauche à droite, l'aumônier qui a célébré la messe, Gervaise Cloutier et Lise St-Louis, interprète. ☞

Les sourds de l'Outaouais étaient heureux de se retrouver à l'occasion de cette fête de Noël.

De nombreux sourds venant de l'extérieur étaient de la partie.

Nouvelles du 3e Âge-Sourd

Par **Jacinthe AUGER**, coordonnatrice
Photos : MANOIR CARTIERVILLE

manoir cartierville — CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

Centre de jour Roland-Major et Manoir Cartierville
12235, rue Grenet, Montréal, QC H4J 2N9
Heures d'ouverture du CJRM :
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Tél. et ATS : (514) 842-5816 • Fax : (514) 842-8210
Métro Côte-Vertu — Autobus #64 Grenet
Métro Henri-Bourassa — Autobus #69 Gouin Ouest

Un souper de Noël des plus réussis !

Le 18 décembre dernier, se réunissaient la clientèle du CJRM, certaines de ses familles ainsi que quelques amis pour un souper de Noël des plus réussis au Manoir Cartierville. Ce qui signifie que plus de 125 personnes se servaient un verre de punch à la fontaine installée pour l'occasion au Centre de jour Roland-Major. Le repas traditionnel était servi à la salle à manger spécialement décorée, donnant une atmosphère de grande soirée. Un discours des plus accueillants de Mme Lyrette, directrice générale du Manoir Cartierville, suivi de la présentation des invités (M. Yvon Mantha de la Fondation des Sourds du Québec, Mme Cécile Major, etc.), puis de la remise d'un don offert par M. Livernois du Club Lions Sourds ont amorcé à la fête.

Bien rassasiés, les convives ont pu profiter d'un spectacle de la chorale du CJRM, d'une chanson interprétée en signes par Louise Barrière et Michel Lepage puis par les intervenants du CJRM à tour de rôle. Outre un cadeau remis à chacun des usagers, des prix de présence ont été tirés grâce à la générosité de M. Antoine Maltais, de Mme Thérèse Lafortune et de la compagnie de taxi Co-op.

Nous remercions grandement les nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de la fête : Monique et Gilbert Gordon, Jocelyne Proulx, Réjeanne Ouellet, Claire Melançon, Marguerite Côté, Sonia Boulanger, Maxime Béland, Mélanie Caron, Agathe Boisvert, Michel et Isabelle Sylvestre. Un merci particulier aux intervenants du CJRM, Manon Vinet, Michel Lepage, Chantal Chartré et Marc Bonin pour l'orchestration harmonieuse de la soirée.

Ainsi, en ce début d'année 2003, la direction du Manoir Cartierville, les membres du Regroupement des usagers du CJRM et les intervenants du CJRM se joignent à moi pour offrir à la communauté sourde toute entière ses vœux de paix, de bonheur et de prospérité pour les mois à venir. ■

Voici l'équipe d'intervenants du CJRM qui a organisé un excellent souper de Noël le 18 décembre dernier.

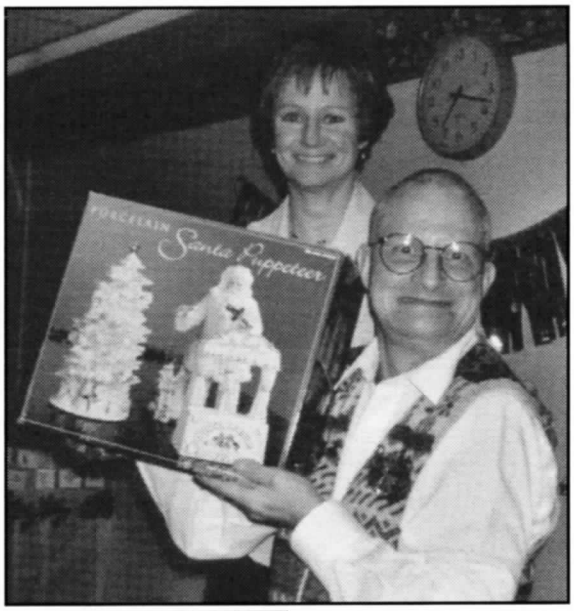

Voici un usager fort heureux d'avoir gagné un prix de présence (Claude Lemay).

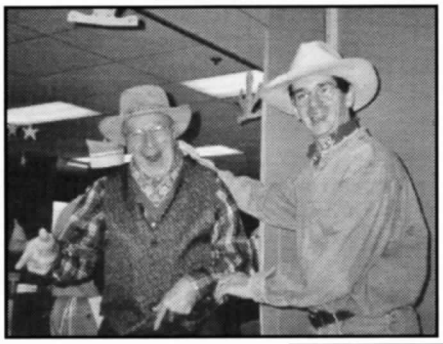

Une fête de l'halloween sur le thème western… voici deux magnifiques cow-boys : M. Fernand Croisetière et M. Michel Lepage.

Mme Aline Roy, présidente du Regroupement des usagers du CJRM, a reçu un don offert par Maurice Livernois du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).

ASL
L'Association des Sourds de Lanaudière inc.
200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: **(450) 752-1426** VOIX ou ATS

Beauté de Cléopâtre
Chantal Jarry
Votre esthéticienne
• Esthétique
• Électrolyse
• Massothérapie
• Pédicure
• Épilation à la cire
• Maquillage
6737 Marseille
Montréal, H1N 1M4
(514) 259-2150

Par Geneviève ALAIN,
conseillère en emploi

C'est quoi ce métier et ça paye combien ?

Bonjour tout le monde,

Eh oui, cest encore moi, mais cette fois, je vais vous parler d'un sujet complètement différent de ce que je traite habituellement. J'aimerais beaucoup aborder l'aspect des emplois facilement accessibles aux personnes sourdes, tout en mentionnant les points positifs et négatifs de ces emplois.

Je vous en donne **quelques exemples** :

1- Laceur de soulier :

Avantages : cela a l'air d'un métier assez facile à faire. Ce genre d'emploi n'exige pas de diplôme.

Inconvénients : il faut être rapide, habile de ses mains, capable de faire un emploi répétitif et routinier. Le salaire varie entre 7,20 à 7,65 $ de l'heure au départ avec une très légère augmentation annuelle.

2- Ouvrier dans une usine de production de plastique ou autre :

Avantages : il y a des primes de soir (0,45 $) et de nuit (0,60 $). Certaines compagnies offrent généralement des avantages sociaux après trois mois.

Inconvénients : l'horaire peut être rotatif et par quart (ce qui veut dire qu'il faut travailler le jour, la nuit, le soir) ou encore travailler 12 heures de suite. Il faut parfois faire du remplacement et/ou être sur la liste de rappel. Ces emplois n'exigent pas de diplôme, mais favorisent les personnes qui souhaitent garder longtemps leur emploi.

3- Entretien ménager :

Avantages : le salaire est très intéressant, variant de 11,75 à 12,15 $.

Inconvénients : le travail est généralement le soir, la nuit et parfois la fin de semaine. Ce domaine exige beaucoup d'effort physique. Le plus difficile, c'est de trouver un employeur assez ouvert d'esprit pour embaucher les personnes ayant des limitations auditives car ils craignent généralement pour la sécurité de leurs employés. Même si on leur suggère des moyens d'adapter le poste de travail, la crainte est toujours là. Il faut avoir un diplôme de secondaire V.

4- Commis de bureau (exigence : avoir un D.E.C.):

Avantages : travailler dans un bureau est toujours le moyen le plus facile pour la plupart des gens. Il y a plusieurs tâches qu'on peut y effectuer telles que photocopies, distribution du courrier, rédaction des textes demandés par la direction, entrée de données, etc.

Inconvénients : il faut une bonne connaissance de certains logiciels tels que Word, Excel, Acces et Internet. Ne pas avoir un D.E.C. en bureautique. Être généralement capable de répondre au téléphone pour remplacer la réceptionniste à l'heure du midi. Salaire variant entre 8,50 et 9 $.

5- Entrée de données :

Avantages : le travail est facile à accomplir pour une personne sourde. Aucun diplôme n'est nécessaire, mais il faut avoir une vitesse de frappe de 40 à 60 mots la minute.

Inconvénients : ce genre de travail disparaîtra peu à peu étant donné que la technologie évolue et continuera d'évoluer. De plus en plus d'employeurs exigent la connaissance des logiciels Word, Excel, Access et Internet pour répondre à leurs besoins. Généralement, les entreprises qui embauchent les gens pour faire de l'entrée de données sont situées au centre-ville ou dans l'ouest de Montréal (transport en autobus généralement difficile dans l'ouest, puisque les autobus n'y roulent qu'aux heures de pointe).

6- Informatique :

Avantages : travailler seul avec un ordinateur mais, parce qu'il y a bien un mais… le salaire est généralement avantageux dans ce domaine. Tout varie selon l'expérience et la compétence du candidat ou de la candidate.

Inconvénients : la réalité du marché du travail ne convient pas nécessairement aux personnes sourdes. Tout d'abord, parce que les employeurs favorisent principalement la communication quotidienne au bureau. À titre d'exemple, lors du travail d'équipe, pour le service à la clientèle, pour régler techniquement les problèmes informatiques par téléphone.

7-Educateur(trice) spécialisé(e) :

Avantages : travailler avec les gens ayant des troubles divers, soit un handicap, des troubles psychologiques, des troubles neurologiques, etc. Être à l'aise de travailler avec le public. « *Les employeurs recherchent de plus en plus des détenteurs d'un baccalauréat ou de certificat universitaire, car les interventions sont de plus en plus spécialisées* » et « *Nous avons toujours besoin d'éducateurs spécialisés, mais de plus en plus, nous devons diversifier nos expertises* », nous dira Mme Mireille Tremblay, directrice générale de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) (source : le guide de l'emploi, édition 2002). Elle ajoute : « *Le nombre de postes à temps complet qui s'offre est déjà intéressant et cela ne fera que s'accentuer à cause des retraites à venir. Nous allons intensifier nos efforts pour assurer la relève de nos intervenants, mais aussi de nos cadres* ». Salaire variant entre 11 et 15 $ de l'heure avec avantage sociaux.

Inconvénients : généralement, les éducateurs spécialisés qui ont des troubles de l'audition obtiennent un emploi en lien avec le monde de la surdité. Les postes sont principalement dans les centres de réadaptation, les écoles spécialisées, etc.

8-Journaliste :

Avantages : avoir un excellent français écrit et verbal et un vocabulaire assez enrichi. Être à l'aise d'effectuer des entrevues avec toutes sortes de personnes. Bien connaître le sujet afin de pouvoir écrire un article adéquat afin de bien transmettre l'information. Être curieux. Écrire des textes rapidement. Salaire variant entre 30 000 et 40 000 $ annuellement.

Inconvénients : être capable de travailler sous pression. Être en mesure de vivre de façon spontanée des situations imprévisibles. Être un très bon communicateur. Être capable de bien s'exprimer dans un français impeccable.

Certains d'entre vous se demanderont où je veux vraiment en venir avec ces **exemples**. Eh bien, lisez ce qui suit et vous comprendrez la raison de cet article.

Avant de choisir un métier quelconque, il est toujours très important de vérifier auprès des personnes du domaine si tel ou tel métier nous conviendrait le mieux. Il est toujours bon de vérifier avec ces gens le pour et le contre du métier et si nos connaissances et nos compétences sont suffisantes pour occuper un tel poste.

Prenez note que nous avons une conseillère en orientation chez AIM CROIT, Mme Sonia Boulanger, qui maîtrise très bien la langue des signes québécoise. Celle-ci pourrait vous guider vers une nouvelle orientation de carrière ou encore vous aider à faire un choix éclairé dans un domaine spécifique correspondant à vos intérêts, à vos aptitudes et à vos aspirations professionnelles.

Si vous souhaitez me rencontrer ou rencontrer Mme Boulanger afin de discuter des possibilités d'emploi dans un secteur qui vous intéresse, vous pouvez téléphoner à notre secrétaire afin d'obtenir un rendez-vous avec nous. Voici notre numéro de téléphone ATS : (514) 744-2613. ■

1948-2003 55 ans

au service des personnes sourdes

Centre **Notre-Dame de Fatima**

2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601

Par Daniel MÉNARD, organisateur de la campagne publique

Camp de la relâche scolaire 2003

Attention campeur ! Ne manquez surtout pas la super semaine de vacances que vous prépare le Centre. En plus de vos sports d'hiver favoris (glissade, raquette, ski de fond), nous vous préparons des activités spéciales sur le thème de *Retour vers le futur !* : retour à nos anciennes thématique estivales (Indiana Jones, Cléopâtre, Tarzan, etc.). Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées. Le camp de la relâche aura lieu du dimanche 2 mars au vendredi 7 mars 2003.

Brunch de l'amitié

Le dimanche 16 février prochain, le Centre Notre-Dame-de-Fatima organisait le 5e Brunch de l'amitié. En plus de déguster un succulent repas, les participants pouvaient profiter des activités d'hiver offertes par le Centre : glissade sur tube, randonnée en raquette, patin ou ski de fond (équipements en location). Nos animateurs étaient aussi sur place pour divertir les participants.

Le brunch comprenait une grande sélection d'aliments chauds et froids (œufs, bacon, saucisses, pommes de terre, etc.). Plusieurs tirages ont lieu.

Recrutement du personnel d'animation

Tu aimes la vie de groupe ? Tu aimes travailler avec les enfants ? Des postes sont disponibles pour le camp de vacances de l'été 2003. Nous recherchons moniteurs(trices), accompagnateurs(trices), aide-moniteur(trices) et bénévoles. Fais-nous parvenir ton curriculum vitae au Centre avant le 7 mars 2003, par la poste, télécopieur ou courriel.

Le Centre sur Internet

Depuis décembre dernier, le tout nouveau site Internet du Centre Notre-Dame-de-Fatima est accessible à l'adresse suivante : **www.centrendfatima.com**. Beaucoup d'information s'y retrouve concernant les camps d'été et le programme d'accueil de groupes. Vous en apprendrez énormément sur les différents services offerts, l'histoire du Centre, sa mission, ses collaborateurs, etc. Une visite de ce site aux couleurs flamboyantes et aux images surprenantes s'impose. Bonne navigation!

Photos : CNDF

NOUVELLES DE La **Bourgade** inc. — L'ÉTAPE

Par **Natalie BARIL**
conseillère en main-d'œuvre

1001, boul. de Maisonneuve Est, 5e étage, B.P. 527, Montréal, Qc H2L 4P9
Voix : (514) 526-0887 • ATS : (514) 526-6126 • Téléc.: (514) 527-1028
Berri - UQAM

Le formulaire d'emploi

Ah non ! Natalie, tu ne vas pas nous parler des formulaires d'emploi ? On est en 2003, les formulaires d'emploi, c'est dépassé !

Eh bien détrompez-vous ! Même si bon nombre d'employeurs demandent à voir votre curriculum vitae, plusieurs autres fonctionnent uniquement avec le formulaire d'embauche. Cette pratique est encore très fréquente.

Le but de tels formulaires est d'avoir des renseignements précis sur un candidat. Mais attention, vous pouvez choisir de ne pas répondre à toutes les questions. Parfois, il est même préférable de ne pas répondre à certaines. Je parle, bien sûr, des questions souvent discriminatoires telles que celles portant sur l'âge, le sexe, l'origine ethnique. De toute façon, que j'ai 20 ou 50 ans, que je sois un homme ou une femme, que je sois Chinoise, Italienne ou Québécoise, que je sois mariée ou pas, cela n'a rien à voir avec mes compétences liées au travail. Donc, il n'est pas obligatoire de remplir les espaces qui ont trait à ces questions. Cependant, lors de l'embauche, il est important de mentionner notre statut (célibataire, marié, conjoint de fait, enfant), car ces renseignements sont utiles pour établir le montant d'impôt qui sera prélevé de votre paie.

La question que tout le monde se pose concernant le formulaire d'emploi est : doit-on ou non mentionner qu'on est sourd ou malentendant ? Je vous dirais que cela dépend de vous. Il y a des gens qui ne se sentent pas à l'aise de l'indiquer et qui n'en parlent qu'au moment de l'entrevue. D'autres jugent nécessaire de l'indiquer dès le départ pour éviter qu'il y ait un malaise au moment de l'entrevue. Cependant, il est important de savoir que plusieurs compagnies ont une politique d'équité en matière d'emploi, ce qui veut dire que si vous indiquez être sourd et que vous avez les compétences nécessaires pour effectuer le travail demandé, vous aurez autant de chances qu'une autre personne d'obtenir l'emploi. Bref, vous choisissez de répondre ou pas à cette question.

Autre point important : le numéro d'assurance sociale. **NE JAMAIS INSCRIRE SON NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE SUR LE FORMULAIRE (OU C.V.)**. Ce numéro ne doit être donné qu'au moment de l'embauche. Croyez-moi, le donner avant d'être embauché peut vous entraîner bien des tracas. Je vais vous donner un exemple précis. Lorsque j'avais 18 ans, j'étais à la recherche d'un emploi et je recevais de l'assurance-chômage. J'ai rempli un formulaire pour travailler dans une entreprise. Sur la demande d'emploi, j'ai inscrit mon numéro d'assurance sociale. L'entreprise ne m'a jamais embauchée. Quelque temps plus tard, j'ai reçu par la poste un avis de l'assurance-chômage me disant que je leur devais 2000 $ parce que je ne leur avais pas dit que je travaillais. Pourtant, je ne travaillais toujours pas. J'ai alors compris que l'entreprise pour laquelle j'avais postulé avait utilisé mon nom et mon numéro d'assurance sociale afin d'avoir moins d'impôt à payer en fin d'année. J'ai dû aller en cour pour démontrer que ce n'était pas moi qui avait fraudé l'assurance-chômage, mais plutôt la compagnie. J'ai gagné ma cause, mais j'ai aussi compris que plus jamais je ne donnerais mon numéro d'assurance sociale avant d'être embauchée.

La morale de cette histoire : il faut toujours être très prudent lorsqu'on remplit une demande d'emploi. ■

20 ans La Bourgade inc. — Mouvement de création de ressources pour personnes sourdes

25 — L'ÉTAPE — Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

Opération 5 ans Sécur-Impact — Le stationnement réservé, ça se voit!

1001, boul. Maisonneuve Est
5e étage, B.P. 527
Montréal (Québec)
H2L 4P9
Berri - UQAM

Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028
Courriel : letape@videotron.ca
Site Web : pages.infinit.net/letape

Centre Notre-Dame de Fatima, suite

Sports d'hiver

Comme à chaque année, le Centre propose de nombreuses activités sportives d'hiver et ce, à coût modique. Le ski de fond est à l'honneur avec ses nombreux kilomètres de sentiers balisés et entretenus quotidiennement. Vous pourrez aussi glisser sur nos chambres à air, faire des randonnées en raquette, ainsi que patiner sur notre patinoire extérieure. Un préposé à l'équipement est aussi présent les week-ends. Petits et grands, vous êtes tous les bienvenus. ■

La technologie à la rescousse de parents de jumeaux sourds francophones ontariens

Traduction libre de la revue VIBES.

Karyn Clavet et Chris McKeon de Chatham en Ontario ont choisi d'éduquer leurs jumeaux sourds grâce à la LSQ. Malheureusement, il n'existe aucun cours de LSQ à Chatham.

Le Centre Jules-Léger, déjà familier avec la technologie de la vidéoconférence, a accepté d'offrir à la petite famille des cours à distance. C'est Roger St-Louis, bien connu au Québec et en Ontario, qui a été chargé d'offrir les dix cours aux heureux parents. Ces derniers se rendent au bureau de l'Association canadienne de l'ouïe de Chatham qui les met en lien informatique avec le bureau de Sudbury où est Roger.

Les ordinateurs de haute performance, dotés de caméras, permettent aux deux parties de poser des questions, de répondre par écrit ainsi que de partager des documents. Les parents sont ravis et espèrent que la LSQ ouvrira des portes à leurs jumeaux. Quant à Roger, il est surpris par l'avancée technologique qui permet une fluidité de l'image et une clarté des gestes. ■

Nouvelles de l'Association montérégienne de la surdité

Par Nicole FILION, relationniste

La santé de notre organisme est bonne et nos démarches vont bon train.

Rencontre avec l'OPHQ

Nous avons eu une rencontre avec M. Raymond Couture, le vendredi 14 décembre 2002. Il avait demandé à Josée Ouimet du CLSC d'être présente. De notre côté, il y avait Kathleen Lalonde, Lucie Bourassa et moi. Nous avons éclairci les points de discorde.

Le premier point concernait le conflit qui existait au sujet de l'un des employés de l'OPHQ. Nous avons accepté leurs excuses et explications.

Le second point concernait l'embauche d'interprètes lors de nos rencontres avec les entendants. La réponse de M. Couture fut que le financement pour l'embauche d'interprètes provenait du SACA ou de la RRSSS. C'est donc un dossier que nous devrons travailler.

En plus de nous expliquer le mandat de l'OPHQ depuis la réforme, M. Couture nous a dirigées vers des organismes locaux susceptibles de nous aider tels que le Centre de développement communautaire. Malheureusement, l'ASM n'est plus membre de cet organisme parce qu'il n'avait que peu de temps à nous consacrer.

M. Couture est conscient que l'AMS ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour effectuer des demandes de subvention. Il nous a promis son aide ainsi qu'une lettre d'appui à nos démarches. Mme Ouimet, du CLSC, s'est aussi engagée à nous aider.

Participation à divers conseils d'administration et collaborations

Depuis le 16 novembre dernier, Mme Carolyne Hébert siège au conseil d'administration du SIVET. Puisque le SIVET soutient depuis toujours notre action, cette participation n'est que le simple retour du balancier. De plus, trois de nos représentants siègent à la Coalition sida des Sourds.

L'AMS a aussi établi des liens avec la Maison des femmes sourdes de Montréal et plusieurs de nos membres participent aux activités du Centre de jour Roland-Major afin d'y apprendre le fonctionnement d'un club de l'âge d'or et de soutien aux personnes en perte d'autonomie.

L'AMS maintient aussi des contacts avec un policier qui informe l'organisme des problèmes vécus par les personnes vivant avec une surdité de la Montérégie. Les policiers sont démunis face à ces personnes et nous les réfèrent puisqu'il n'existe aucun autre organisme pour les aider dans notre région. Les policiers savent qu'après avoir reçu des services à Montréal, les personnes vivant avec une surdité seront livrées à elles-mêmes lorsque de retour à la maison.

Activités

Notre fête de Noël a attiré 55 personnes dont une dizaine d'adultes de moins de 35 ans et quatre adolescents dont deux sourds. Après la messe et le souper, la soirée de fête a permis aux participants de jouer à la *Poule aux œufs d'or* dont le gros lot n'a pas encore été remporté.

Lors de nos activités, nous mettons l'accent sur les échanges entre participants et ce, peu importe les différences (alcooliques, personnes avec problèmes de santé mentale, etc.). Nous incitons les personnes *en santé* à soutenir et aider celles qui le sont moins et à leur servir de modèle.

Projet de maison pour les sourds

L'AMS caresse un grand projet, soit celui d'ouvrir une maison pour les sourds de la Montérégie. De plus en plus, la population vieillissante ressent le besoin d'avoir des services adaptés près de chez eux et un tel projet répondrait à leur demande. Une rencontre en ce sens a eu lieu en janvier avec la RRSSS, l'OPHQ et le CLSC.

Plusieurs églises ferment en Montérégie et certains intervenants nous suggèrent de rester dans nos locaux et de les transformer en maison pour les sourds. Mais, pour cela, nous avons besoin de soutien logistique, d'équipement et de financement. Certains contacts ont déjà été faits auprès d'organismes qui pourraient aider à financer notre rêve. C'est un projet à suivre…

ERRATUM

Dans le dernier numéro de VOIR DIRE, le nom de Fernand Dextraze a été omis dans la liste des anciens présidents de l'Association montérégienne de la surdité. M. Dextraze en fut le président de 1956 à 1969. Nous nous excusons de cette omission. ■

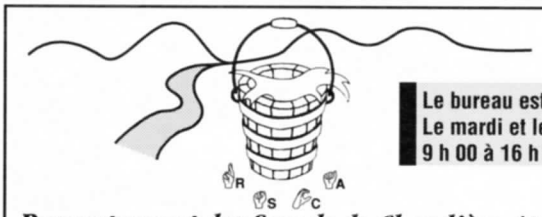

Le bureau est ouvert à l'année
Le mardi et le vendredi de
9 h 00 à 16 h 00

Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.
12480, 1re Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942
Courriel : rsca@globetrotter.net

20 ans
1983 - 2003

20e anniversaire de la fondation du

Regroupement des Sourds
de la Capitale Inc.

Samedi 17 mai 2003

Cocktail à 17 h 00 • Banquet à 18 h 30

La soirée débute à 20 h 30

à l'hôtel Québec Inn
7175, boulevard Hamel Ouest
Sainte-Foy (Québec) G2G 1B6

Bienvenue à tous !

Venez en grand nombre 20 ans ça se fête !

Date limite de réservation pour le banquet : 17 avril 2003
Pour réservation des billets, faire parvenir votre chèque
ou mandat poste à l'ordre de :
Regroupement des Sourds de la Capitale inc. (RSC)
A/S M. Marcel Roy, trésorier
1985, du Sanctuaire, Beauport (Québec) G1E 4E2
ATS : (418) 667-6275 • Télécopie : (418) 667-7169

Banquet et soirée : $60.00 • Soirée seulement $20.00
Billets après le 17 avril 2003 et à la porte : $25.00

Pour réservation des chambres à l'hôtel Québec Inn
Tél: (418) 872-9831 • Fax: (418) 872-1336
Sans frais : 1 800 567-5276
Courriel : quebecinn@jaro.qc.ca • www.jaro.qc.ca

Il y a une piscine intérieur, bain tourbillon, ainsi qu'un jardin magnifique.

Le comité organisateur
Danielle V. Sheehy
Marleine Turgeon
Marcel Roy
Chantal Blais
Ida Sheehy
Pierre Després

Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

Activités de novembre et décembre

Le 11 novembre dernier, Maurice Livernois et le président Fernand Hébert recevaient la visite du Lion Antoine Nahar, président de la zone 57 Est.

Quant au 23 novembre dernier, le Club Lions organisait un souper au cochon braisé et bœuf au local du CLSM. Près de 100 personnes ont participé à l'événement qui se voulait un moyen d'amasser des fonds pour l'organisme.

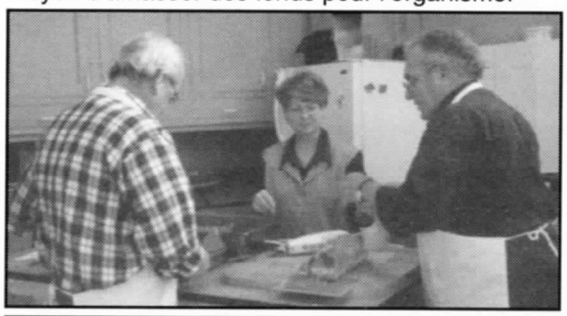

Claude Landry a expliqué le menu et la recette à Azarias Vézina. On les voit en compagnie de Madeleine Paillé.

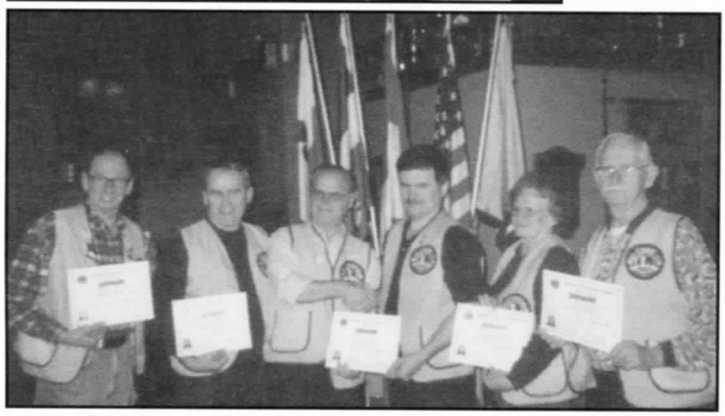

Le 23 décembre dernier, le chef du protocole, Gilles Gravel, a remis des certificats d'appréciation lors d'une réunion qui a eu lieu à l'hôtel Chéribourg de Magog-Orford, les 5 et 6 octobre 2002.

La fête de Noël des enfants

Le 1er décembre, le Club Lions organisait la fête de Noël des enfants, en collaboration avec le CLSM. Près de 100 personnes dont la moitié des enfants s'en sont donné à cœur joie dans les jeux gonflables. Les jeunes étaient fous de joie et n'ont pas cessé de s'amuser. ■

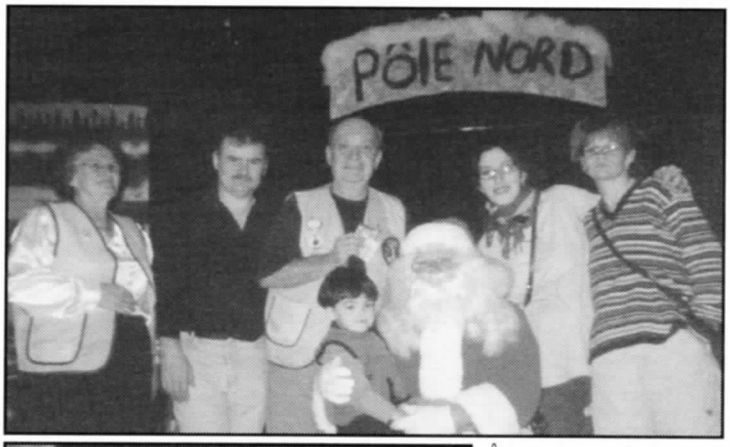

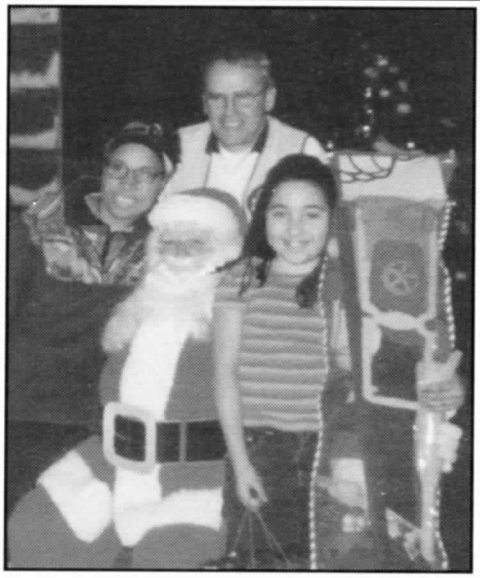

La Lionne Réjeanne Livernois, Gilles Gravel, vice-président du CLSM, le Lion Gérard Guillette lors du tirage au sort du prix en argent du Père Noël.

La fillette qui a remporté le bas de Noël géant lors du tirage. On la voit en compagnie de sa mère Marie-Rose Laclotte, du Père Noël et de l'animateur Azarias Vézina

Photos : Guy FREDETTE

Le Club Lions a remis dix boîtes de gâteaux aux fruits à la société Saint-Vincent-de-Paul du quartier Villeray. On voit Réal Larose, responsable de la SSVP, Guy Fredette, Maurice et Réjeanne Livernois du Club Lions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

LION Fernand HÉBERT, président 2002-2003

et (514) 374-1052 * Si nécessaire par le SRB 1 800 855 0511

B.P. 114, Succursale « R »
Montréal (Québec) H2S 3K6

Courriel : clmv@cam.org

Vous pouvez devenir membre du Club Lions.

Nouvelles du CLSM

Soirée western

Par Claude DROUIN

La soirée western était organisée par le Club de poches base-ball du Centre des loisirs des Sourds de Montréal afin d'amasser des fonds en vue du 10e Tournoi de poches base-ball qui aura lieu en 2005.

Cette soirée, rassemblant cow-boys et cow-girls avec de petits ou de gros chapeaux, des foulards, des bottes et costumes de cow-boy, en a été une de plaisir. Il y aussi eut un beau spectacle western.

Le taureau mécanique

Le tout a commencé par un essai sur le taureau mécanique, devenu clou de la soirée, en vue de la finale qui avait lieu en fin de soirée. Il n'était pas facile de rester longtemps en selle parce qu'elle était glissante, tous les apprentis cow-boys n'étant pas équipés de vrais pantalons en cuir !

Une fois sur le taureau mécanique, ça basculait, ça tournait. La plupart des valeureux cow-boys tentait de se tenir d'une main tout en maintenant l'autre haut dans les airs. Mais souvent, après quelques secondes d'agitation, c'était la chute sur le gros matelas pneumatique et les éclats de rire des observateurs. Certains se sont essayés à plusieurs reprises de vaincre ce taureau mécanique. Chaque tour, qui coûtait 2 $, était de soixante secondes mais rares sont ceux qui ont réussi à rester en selle si longtemps.

La chaise de barbier

Il y avait aussi le jeu avec la chaise de barbier, pas pour y raser la barbe des participants ! Le but du jeu était de jeter une pièce de vingt-cinq sous dans un petit verre placé au fond d'un gros bocal rempli d'eau qui se trouve sur la table, et ce, après avoir visé, on aura droit de s'asseoir en position couchée sur la chaise de barbier avec la bouche grandement ouverte pour recevoir une première rasade de tequila.

J'ai reçu ma première rasade de tequila. C'est bon, c'est chaud, c'est fort et j'attendais son effet étourdissant. Puis j'ai essayé de lancer mon autre vingt-cinq sous dans le petit verre. Raté ! Une autre gorgée de tequila. Je n'arrivais plus à viser le verre… J'ai essayé six fois sans succès, puis, la septième fois, j'ai réussi à lancer ma pièce dans le verre.

Les cow-boys ont dépensé plusieurs 25 sous afin de prendre une bonne gorgée de tequila servie par la belle Chantal. Un truc, il faut trouver la bonne place autour du bocal qui permet de faire tomber la pièce directement dans le petit verre.

Autres activités

Au cours de la soirée, il y a aussi eu des parties de cartes et des tirs de balles dans *les anciennes cruches à lait faites de métal*. C'était beau de revoir ces vieilles cruches…

À 21 h, c'était le spectacle western. Après avoir éteint les lumières, le maître de cérémonie, Mathieu Larivière, est arrivé sur scène habillé en mafieux du temps d'Al Capone. Cela n'allait pas du tout avec le thème de la soirée ! Lors de son mot d'ouverture, il a expliqué le but de la huitième édition de la soirée western. Puis le spectacle a commencé. Il fut de courte durée puisque les deux cow-boys sur scène ont échangé des coups de feux et sont morts ! Quelle déception ! Le maître de cérémonie a donc demandé à tous les participants d'aller s'amuser aux différents jeux afin d'amasser des fonds, et de commandez leur boisson préférée auprès des serveuses et des serveurs qui se déplaçaient dans la grande salle afin d'éviter une file d'attente au bar. D'ailleurs, nous ne pouvions poser le bras au bar comme le faisaient les cow-boys du temps parce que notre bar est trop petit ! En plus, le maître de cérémonie nous a tous invités à revenir à 23 h pour le vrai spectacle.

Le vrai spectacle

Lors du vrai spectacle, Alice Dulude jouait la serveuse et frère du barman. Il y avait aussi le célèbre comédien Benoît « sheriff » Landreville. Jean-François Joly jouait l'indien qui ne savait pas parler et qui communiquait toujours en signes. Éric Guindon était le barman et propriétaire du « Saloon Tauro ». Finalement, Rémi Maltais jouait le bandit recherché par le shérif après un vol de banque de 20 000 $. Tous les spectateurs ont applaudi le spectacle parce qu'il était beau et bien fait. Benoît Landreville a annoncé que le spectacle sera amélioré en vue des prochaines présentations.

Après le spectacle, c'étaient les tirages de billets pour le prochain tournoi de poches base-ball du CLSM. Mathieu « le mafieux de la soirée » Larivière a d'abord annoncé que le gagnant était une fille. Toutes les filles ont crié en choeur ! Puis, ce fut le tour des garçons qui étaient enchantés !

Après les tirages, les organisateurs ont demandé aux participants de deviner le nombre de personnes présentes, incluant les organisateurs de la soirée. Les participants ont répondu : 150, 400, 275, 350, 280. Les organisateurs ont dit à Cécile Lelièvre qu'elle était près du nombre exact avec ses 300. Finalement, ce fut Louise Violette qui a deviné le bon nombre de participants qui était de 310.

Tous les participants de la soirée ont remercié et félicité les organisateurs pour cette très belle soirée d'avant les Fêtes. Les organisateurs étaient : Dina Francisque, Chantal Jarry, Alice Dulude, Jay Patel, Claude Larose, Benoît Landreville, Mathieu Larivière, Éric Guindon ainsi que plusieurs bénévoles qui leur ont prêté main forte. Ce fut une très belle soirée, inoubliable et bien réussie. ■

Photos : Claude DROUIN et Pauline GAUTHIER

Sur la pancarte, on lit le mot « Tauro ». Ce n'est pas un mot mal orthographié, c'est le nom que lui a donné son propriétaire. Sur la photo, on aperçoit l'indien Jean-François Joly, le bandit Rémi Maltais, le barman Éric Guindon, la belle serveuse Alice Dulude et le shérif Benoît Landreville de la pièce de théâtre.

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

LOISIRS - SPORTS - CULTURE

— CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002 - 2003 —

Raymond Guérard, président • Gilles Gravel, vice-président • Sylvain Gélinas, vice-président • Guy Fredette, secrétaire
Réjean Brisebois, trésorier • Directeur des loisirs poste vacant • Tony Bergeron, registraire des membres

— COMITÉS DES LOISIRS ET SPORTS —

Aimé Mélançon, âge d'or • Suzanne Trudel, quilles (lundi) • Francis Lambert, dards (mardi et vendredi)
Michel Grenier, sac de sable (baseball) • Réjean Brisebois, quilles (jeudi) • Jean-François Joly, hockey cosom

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5 • Bureau et local : ATS ou voix* : (514) 383-0012 • Télécopie : (514) 385-6795

**** Par l'entremise du SRB : 1 800 855-0511*** **• Courriel : clsm@cam.org • www.surdite.org/clsm**

MÉTRO JARRY

Soirée western (suite)

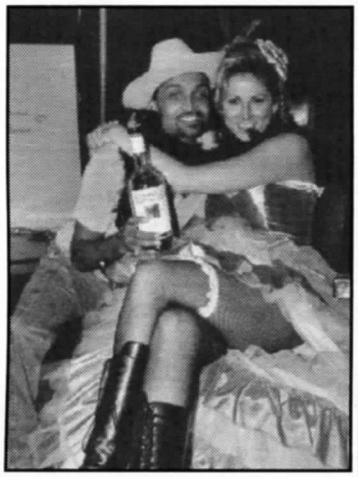

La chaise de barbier ne visait pas à faire faire votre barbe mais à jouer un jeu bien arrosé de tequila servie par Chantal « cancan » Jarry, aidée du serveur Jay Patel.

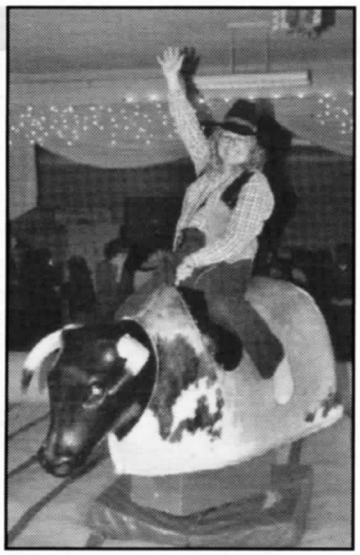

Sylvaine Normandeau s'est fièrement assise sur le taureau mécanique qui a éjecté plusieurs cow-boys au cours de la soirée !

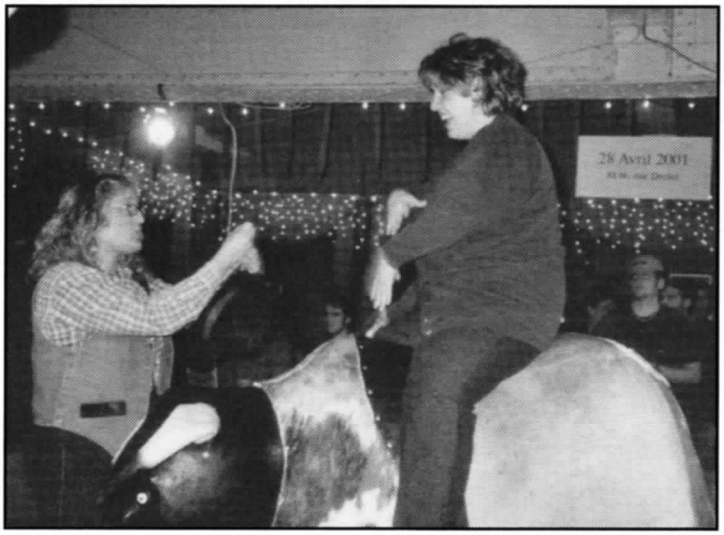

Pina Piazza était une cow-girl rieuse lorsqu'elle est montée sur le taureau mécanique. Elle a essayé de bien se tenir pour rester le plus longtemps possible selon les instructions de Sylvaine Normandeau. Mais, malheureusement, elle est tombée après seulement quelques secondes. C'était au tour des spectateurs de rire !

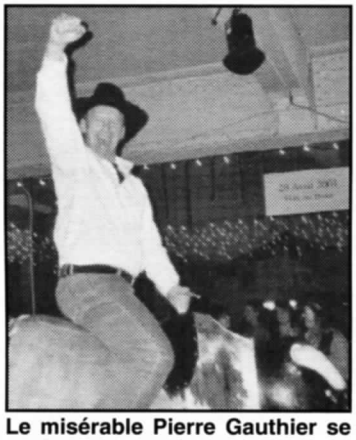

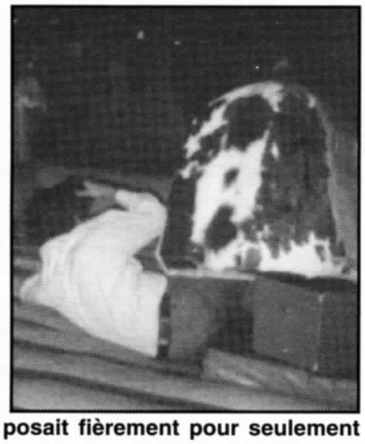

Le misérable Pierre Gauthier se posait fièrement pour seulement quelques secondes !

Fêtes de Noël

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Le 7 décembre dernier, le Comité des jeunes du CLSM organisait une fête de Noël. C'est 180 jeunes qui ont participé à la fête où il y avait danse et spectacle.

Quant au 24 décembre, c'est 190 personnes, petits et grands, qui ont participé au réveillon de Noël organisé conjointement par la Maison de la foi et le CLSM. Une messe a d'abord été célébrée à l'église Saint-Vincent-Ferrier, puis les participants sont ensuite descendus au local du CLSM afin de déguster le magnifique banquet gratuit, gracieuseté du Conseil d'administration. ■

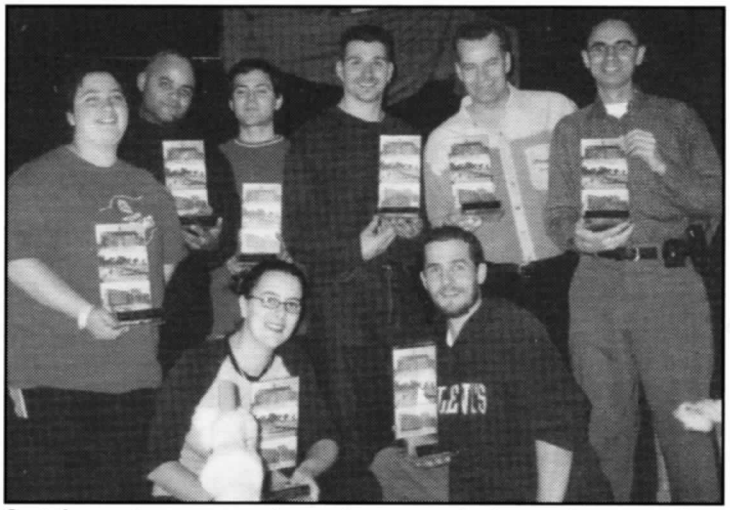

Certains ont reçu une plaque les remerciant pour leurs services rendus à titre d'animateur, d'artiste et d'organisateur.

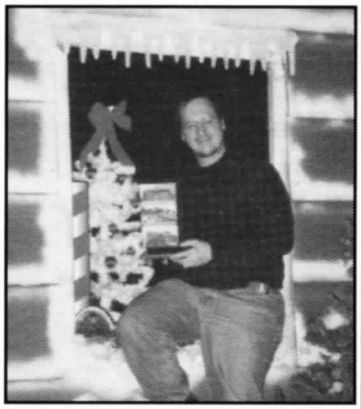

Mathieu Larivière a reçu une plaque pour les services rendus à titre d'animateur.

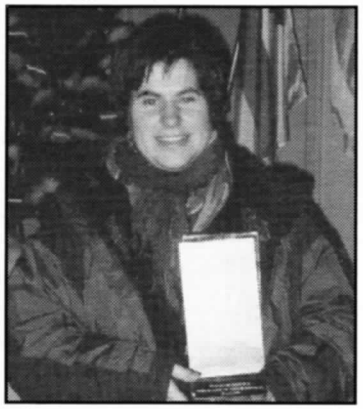

Véronique Leduc a reçu une plaque pour ses services d'animation lors d'une fête d'enfant.

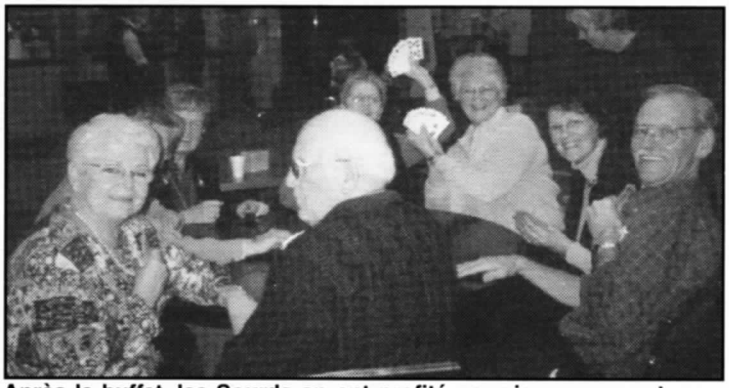

Après le buffet, les Sourds en ont profité pour jouer aux cartes en attendant minuit.

Photos : Guy FREDETTE

Regroupement des Sourds de la Capitale inc.

1985, avenue du Sanctuaire, Beauport (Québec) G1E 4E2

Conseil d'administration 2002

Président : Gilbert Sheehy • *Vice-président* : Jean-Claude Blais • *Secrétaire* : Marlène Turgeon
Trésorier et directeur de la publicité : Marcel Roy • *Directeurs* : Robert Mathieu et Jean-Claude Hébert
Conseiller : Paul Arcand • *Directeur de l'Âge d'or* : Gérald Payette

Par Germaine LANDRY, s.n.d.d.

Naissances, mariages et décès

Baptêmes

Marie-Soleil est née le 22 juillet 2002. Deuxième enfant de Denise Martin et de Sylvain Goyer, elle a été baptisée le 10 novembre 2002.

Steven est né le 21 juillet 2002. Premier enfant de Marie-Josée Truchon et de Richard Trottier, il a été baptisé le 24 novembre 2002.

Mattis est né le 2 septembre 2002. Premier enfant de Julie Plamondon (ent.) et de Sylvain Brault, il a été baptisé le 8 décembre 2002.

Félicitations aux heureux parents !

Décès

À Montréal, le 13 octobre 2002, est décédé **Paul-Émile Turgeon** à l'âge de 88 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe Lucille Bastien ainsi que ses trois enfants, Michel, Mariane (tous deux sourds) et Claudine.

À Montréal, le 8 novembre 2002, est décédée **Hélène Perreault** à l'âge de 92 ans. Elle laisse dans le deuil sa nièce Francine Croisetière.

Le 11 novembre 2002 est décédé **Arthur Day** à l'âge de 92 ans. Il laisse dans le deuil sa nièce Francine Croisetière.

Subitement, à Grand-Mère, le 21 novembre 2002 est décédée **Marcelle Lebel** à l'âge de 58 ans. Elle laisse dans le deuil sa sœur Ginette.

À Sacré-Cœur, près de Tadoussac, le 23 novembre dernier, est décédée **Juliette Dufour (Manning)** à l'âge de 92 ans. Elle laisse dans le deuil ses neuf enfants dont cinq sourds : Bertrand, Émilien, Line, Lina et Diane.

À Jonquière, le 30 novembre 2002 est décédé **Charles-Henri Tremblay** à l'âge de 89 ans et deux mois. Il laisse dans le deuil son épouse Georgette Hamel ainsi que sept enfants et douze petits-enfants. M. Charles-Henri Tremblay fut à l'emploi de Tremblay Express pendant 48 ans. Son fils Stanley est propriétaire de Transport Express de Jonquière.

Décès

Au Manoir Cartierville, le 2 décembre dernier, est décédée **Thérèse Saint-Denis** à l'âge de 77 ans.

À Vancouver, le 6 décembre, est décédé **Maurice Lajeunesse** à l'âge de 91 ans. Il laisse dans le deuil sa nièce Nicole Lajeunesse-Pranevicia.

À Laval, le 8 décembre, est décédé **Jules Pothier** à l'âge de 90 ans. Il laisse dans le deuil son fils Jean-François.

Accidentellement, le 10 décembre 2002, est décédée à La Baie, **Louisa Imbeault-Paquet** à l'âge de 81 ans. Elle laisse dans le deuil ses six enfants sourds : Michel, Christiane (Marc Desrosiers), Nicole, Louise, Louisette et Doris (1ère noces Gaétan Prévost et 2e noces Richard Bernard).

À Montréal, le 14 décembre est décédé **Manuel Marbosa** à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil son fils Nuno (sourd polonais).

Le 13 décembre dernier, à Pavillon Arvida, dans l'arrondissement de Jonquière, est décédée **Gaétane Tremblay** à l'âge de 61 ans et cinq mois.

À Terrasse-Vaudreuil, le 15 décembre, est décédée **Anita Pinet** à l'âge de 88 ans. Elle était l'épouse de Léopold Blanchard. Elle laisse dans le deuil ses enfants dont Madeleine (épouse de Jean Rocheleau) et ses petites-filles Carole et Monique.

Le 29 décembre est décédé **Jean Rocheleau** à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Madeleine Blanchard, ainsi que ses filles Monique, interprète bien connue et Carole.

À Montréal, le 1er janvier 2003 est décédée **Yvette Lavergne** à l'âge de 81 ans.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

50 ans de mariage

Le 25 septembre 2002 a eu lieu une cérémonie religieuse à l'église Saint-Sacrement d'Alma afin de souligner le 50e anniversaire de mariage de **Pâquerette Rathé** et de **Jean-Marie Munger**.

— *Félicitations !* —

Retraite annuelle

La retraite annuelle pour les personnes sourdes de Montréal et des environs aura lieu les 2, 3 et 4 avril 2003 à 19 h à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil située au 3700 rue Berri et lors de la messe de 10 h du dimanche 6 avril.

Horaire de la semaine sainte

Jeudi saint (17 avril) messe à 19 h 30

Vendredi saint (18 avril) messe à 19 h 30

Samedi saint (19 avril) messe à 20 h

Pas de messe le dimanche de Pâques (20 avril)

Les messes auront lieu à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Nous vous attendons en grand nombre. ■

Connaissez-vous la revue VOIR DIRE ?

OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX ?

Seulement 25 $ pour un (1) an, soit six (6) numéros, publiés à tous les deux (2) mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

ABONNEMENT

Veuillez m'abonner à la revue « **VOIR DIRE** » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 25 $ fait à l'ordre de : revue « **VOIR DIRE** ». *(35 $ pour les pays étrangers).*

Je préfère que vous me facturiez : ❑

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :
Revue **VOIR DIRE**
3955, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H1H 2V1

ATS* et télécopieur :
(514) 323-1374
**Par l'entremise du Service de Relais Bell 1 800 855-0511*

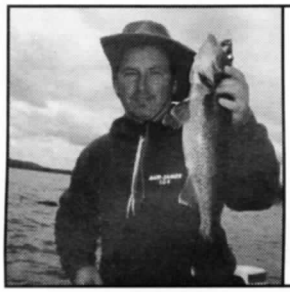

CHASSE & PÊCHE

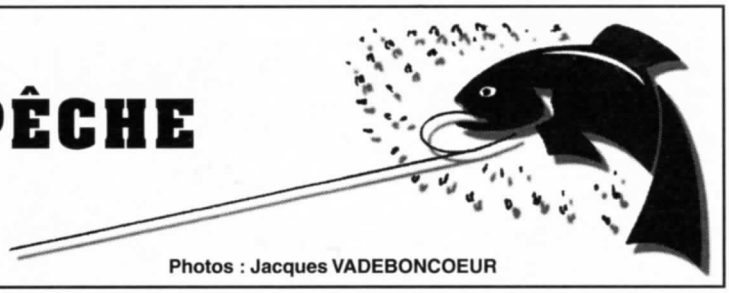

Avec Jacques VADEBONCOEUR

Photos : Jacques VADEBONCOEUR

Une chasse au caribou fructueuse à la Baie-James

Du 15 au 21 décembre dernier, notre groupe composé de six chasseurs, George Krog, Bernard LeSiège, Pierre Simard, Rosaire Grenier, Daniel Jacques et moi-même, auteur de ces lignes, prenait enfin la route de la Baie-James .

Ce voyage était en préparation depuis un an et le groupe avait tenu plusieurs réunions préparatoires afin d'être fin prêt pour ce trajet routier de 26 heures. OUF!

Le départ eut lieu à Saint-Eustache, le dimanche matin à 3 h. Le convoi est passé par les villes et villages de Sainte-Agathe, Mont-Laurier, la réserve La Vérendrye, Val d'Or, Amos, Matagami (la porte de la Baie-James) pour terminer son trajet au relais 381 que nous avons atteint à 19 h et où nous avons passé la nuit, accueillis par un rude moins 30ºC.

Le lendemain, nous avons quitté le relais 381 vers 7 h du matin puis, vers 9 h, nous avons pris la route Trans-Taïga qui passe à coté des trois réservoirs suivants : Robert-Bourassa (LG-2), LG-3 et LG-4. Nous avons aperçu quatre caribous le long de cette route. À mi-chemin entre LG-4 et Brisay, nous avons tourné à gauche en direction d'un autre gros barrage, le LA-1. Après ce barrage, nous avons poursuivi notre chemin jusqu'à la pourvoirie Kiskimaastakin où nous sommes arrivés à 17 h. Veuillez noter que pour nous les sourds, en langage LSQ, nous avons décidé de la nommer « KiKi » pour faciliter nos mains (rire).

Notre hébergement à la pourvoirie était en plan américain, soit nourri et logé. La nourriture était sans reproche et nous avons même accumulé quelques livres ou kilos de plus à notre retour, au grand dam des épouses ou conjointes.

Il est également à noter que là bas, nous sommes au 54e parallèle, ce qui signifie que les journées de clarté étaient plus plus courtes que vers 8 h le matin jusqu'à 15 h, on a le soleil avec nous et en dehors de ces heures, la noirceur commence à faire son apparition et veuillez noter que durant l'été, c'est tout le contraire qu'au mois de juin, il fait clair parfois jusqu'à 22 h 30 et même parfois jusqu'à 23 h.

En ce qui concerne notre chasse, nous avions eu trois jours de chasse (17, 18 et 19 décembre 2002) et lors des deux premières journées, la chance n'était pas avec nous et lors de notre troisième et dernière journée, la chance nous a enfin sourit que nous avons réussit à abattre chacun deux caribous pour un total de 12.

Nous tenons à remercier un autre groupe de chasseurs dont spécialement Daniel Thibeault, une connaissance de Bernard LeSiège, que le hasard a voulu que nos réservations soient du même voyage à la pourvoirie KISKIMAASTAKIN.

Huit des douze caribous ont été abattus sur le réservoir LA-1, suite à la location de motoneiges. Les autres caribous furent abattus dans des sentiers alors que j'étais avec mon camion 4x4 en compagnie de Rosaire Grenier. Avec un peu de chance, Daniel Jacques et moi aurions dû avoir déjà abattu deux caribous chacun lors de notre première journée de chasse, si la chance nous avait souri…

Nous étions bien logés à la pourvoirie Kiskimaastakin. Les commodités incluaient le chauffage à l'huile, la douche, l'eau chaude, la laveuse, la sécheuse, etc.

Le vendredi 20 décembre, c'est avec beaucoup de nostalgie que nous avons quitté la pourvoirie. Chacun se promettait d'y revenir. Pierre Simard a même envie de retourner dans ce coin de pays perdu pour un voyage de pêche l'été prochain.

Un conseil pour les amateurs de chasse : une telle aventure au caribou vaut le déplacement. Le coût d'un tel voyage de chasse est sensiblement le même que pour un voyage dans le sud, que ce soit à Cuba, Acapulco. Mettez donc vos sous de côté et comme les femmes sont les bienvenues, il n'y a pas de raison pour ne pas faire le voyage.

D'ailleurs, nous avons rencontré quelques femmes qui ont, elles aussi, abattu leurs deux caribous. ■

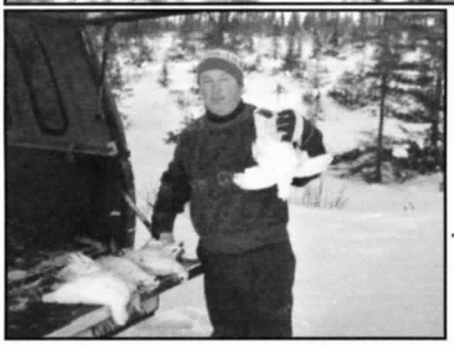

Jacques Vadeboncoeur et Rosaire Grenier posent fièrement près des deuxième et troisième caribous abattus vers 11 heures le 19 décembre 2002 .

Jacques Vadeboncoeur en a profité pour chasser la lagopède (perdrix blanche).

De gauche à droite, G. Krog, B. LeSiège, D. Jacques et P. Simard devant cinq caribous.

En fin de journée du 19 décembre 2002, en direction de la pourvoirie Kiskimaastakin, c'est au volant de leur motoneige louée que Daniel Jacques et Bernard LeSiège ont abattu les 11e et 12e caribous.

À ne pas manquer notre prochain tournoi de pêche samedi 22 février 2003 à Saint-Ignace-de-Loyola (Berthierville).

Montréal 2003

www.wfd2003.org

14e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds

du 18 au 26 juillet 2003

au Palais des Congrès de Montréal

IL NE RESTE PLUS QUE CINQ MOIS

avant la tenue du Congrès de la FMS à Montréal l'été prochain. Profitez de l'occasion pour rencontrer les Sourds du monde entier de passage chez nous. Cette occasion ne se présentera qu'une fois dans votre vie !

Les membres du comité organisateur

Au centre, entourée des membres du comité organisateur, la secrétaire générale de la Fédération mondiale des Sourds, Carol-Lee Aquiline, qui était de passage à Montréal en décembre dernier afin de s'assurer de la bonne marche de l'organisation du Congrès. Après une dizaine de jours, Carole-Lee est retournée en Finlande, satisfaite de l'organisation.

À NOTER : il n'est pas nécessaire de payer une inscription complète pour voir le monde des Sourds.

UNE RECOMMANDATION : ACHETEZ VOS BILLETS POUR LA SOIRÉE DE GALA DU 25 JUILLET. CE SERA UN ÉVÉNEMENT MÉMORABLE. VOUS EN CONSERVEREZ UN SOUVENIR IMPÉRISSABLE POUR LE RESTE DE VOS JOURS.

Pour plus d'informations : 14e Congrès Mondial de la Fédération mondiale des Sourds
JPdL - Secrétariat • 1555 Peel, suite 500, Montréal, Qc H3A 3L8
Tél. et ATS : (514) 287-9107 • Téléc. : (514) 287-1248 • Courriel : cms2003wcd@jpdl.com